



Guide de Formation

Pour les formateurs dans le cadre du projet

Formation pour l'avancement des droits des femmes



Mis en œuvre par



Ce projet est financé par



**Ce guide de formation a été conçu sur la base des ressources similaires développées par
L'UNESCO**

Publié par UNESCO

7 Place de Fontenoy

75007 Paris, France

Téléphone : +33 1 45 68 10 00

E-mail : www.unesco.org



Tous droits réservés. Aucune reproduction, compilation sur support de recherche ni transfert sous toute forme ou par recours électronique, mécanique, photocopie, enregistrement d'une partie de cette publication ne sera permis sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

**Cette publication a été rendue possible grâce au soutien financier de
L'Union Européenne**



RECONNAISSANCE

Avec l'appui financier de l'Union européenne, le présent *Guide de formation* a été élaboré et structuré par la division de l'égalité de genre au siège de l'UNESCO à Paris, et complété par l'équipe de coordination du projet Avancement des droits des femmes au niveau de l'Antenne de l'UNESCO à Antananarivo.

Ce guide se focalise autour de trois axes majeurs que sont :

- ❖ Les éléments fondamentaux du concept de l'égalité de Genre
- ❖ La prévention et la lutte contre les violences basées sur le Genre
- ❖ La promotion de la participation politique et publique des femmes à Madagascar

INTRODUCTION

Ce *guide de formation* a été élaboré de manière à ce que les futurs formateurs/ formatrices qui vont l'utiliser puissent assurer dans les meilleures conditions l'organisation et surtout la conduite des sessions de formation/ sensibilisation au niveau des communautés locales dans les six (06) zones d'intervention du projet.

Il est constitué de cinq (05) chapitres selon la répartition suivante :

Chapitre 1 : Théorie du Genre

Chapitre 2 : Genre et Participation politique

Chapitre 3 : Les Violences basées sur le Genre

Chapitre 4 : Les stratégies spécifiques pour promouvoir la participation politique et publique des femmes

Chapitre 5 : Passation des techniques d'apprentissage et de sensibilisation

Les futurs formateurs/ formatrices doivent constamment se rappeler qu'ils ont en face d'eux des adultes qui ont des expériences de la vie à travers des auto- instructions formelles ou non. Contrairement aux enfants et aux élèves, ces adultes sont présents dans les sessions avec des points de vue, des vécus, des idées ainsi que des attitudes et connaissances. Dans ce cas, il faut éviter à tout prix de les réprimander en cas d'erreurs commises car cela pourrait les frustrer et détruire le processus d'apprentissage. Au contraire, il faut les aider dans leur acquisition de connaissances et dans la valorisation des connaissances déjà acquises afin qu'ils puissent vivre avec assurance le contenu des sessions de sensibilisation.

Dorénavant, les formateurs/ formatrices doivent retenir deux points :

- (1) Leur tâche est de favoriser des conditions d'apprentissage dans un environnement participatif
- (2) Toujours respecter les points de vue de tout un chacun à travers le processus d'apprentissage

Table des Matières

Aperçu du module	5
Chapitre i : La théorie du genre	
Définition du sexe biologique.....	16
Définition du genre	17
Séréotypes basés sur le genre	17
Discrimination basée sur le genre.....	18
Egalité homme-femme	18
Equité homme-femme	19
Chapitre ii : Genre et Participation politique	
Les facteurs liés aux stéréotypes de genre:.....	33
Les facteurs liés au processus électoral :	33
Les facteurs liés aux inégalités de genre :	34
Un aperçu de la situation à Madagascar	37
Chapitre iii : Les violences basées sur le genre	
Actes de violences sur la femme	45
Violence familiale à l'égard des femmes	46
Facteurs de risque de la violence	49
Conséquences sur le développement	49
Obstacles à l'élimination des violences.....	50
Un aperçu de la situation à Madagascar	50
Chapitre iv : Les stratégies spécifiques pour promouvoir la participation politique et publique des femmes	
Gagner <i>la confiance en soi</i>	53
Comment les femmes peuvent gagner <i>une confiance en soi</i> ?	55
Participation politique : Quelques stratégies de campagne électorale.....	57
Chapitre v : Passation des Techniques d'apprentissage et de sensibilisation	
Comment les participant-e-s « adultes » développent leurs savoirs ?	65
Etre Animateur d'une session de formation/ Sensibilisation	67
Astuces de mise en route du programme	69

Astuce pour le développement du programme69

Processus de cloture de la session d’animation/ sensibilisation70

Aperçu du module

Description du cours :

Ce module est conçu pour favoriser l'apprentissage interactif dans le domaine du développement des capacités de leadership de la transformation dans la promotion des discours, des programmes et l'action politique pour lutter contre l'inégalité des genres.

La nécessité de développer et de maintenir les capacités requises est importante pour réaliser le changement de comportement pour atteindre l'égalité des genres et l'autonomisation de la femme, en relation avec des objectifs émergents dans l'agenda du développement post-2015 et du Protocole additionnel sur les droits des femmes et des filles africaines et la Déclaration solennelle sur l'égalité des genres. En outre, l'institutionnalisation du processus engendrant le leadership transformatif pour mobiliser et influencer le changement de comportement approprié est également au cœur de la réalisation des objectifs mondiaux et régionaux pour l'égalité des genres et la santé.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE :

A la fin de ce module, les participants :

- Comprennent les concepts basiques du genre, des causes de la sous-représentation des femmes dans le domaine politique et des outils pour renforcer cette participation, des causes des violences basées sur le genre (VBG) et des stratégies pour lutter contre ces violences
- Auront des connaissances et des compétences pour plaider en faveur des actions novatrices et de mobiliser les populations cibles du projet pour des actions critiques afin de réduire l'inégalité des genres.
- seront capables de renforcer les capacités des femmes et des hommes dans les communautés locales à exercer un leadership dans la mobilisation de l'action pour la réduction de VBG et la promotion des rôles des femmes dans l'espace public et politique
- Seront capables de transmettre aux populations cibles locales les quelques stratégies spécifiques de promotion de la participation politique et publique des femmes

Deviendront des formateurs possédant le profil qui maîtrise les techniques et activités contenu dans ce guide pour pouvoir mener à bien les sessions de formations dans les communautés locales des zones d'intervention du projet.

Chapitre i : La théorie du genre

Contenu de la session :

- Définition du sexe biologique
- Définition du genre
- Stéréotypes et discriminations sur le genre
- Égalité homme-femme
- Équité homme-femme

Méthodes :

- Brainstorming
- Jeux de rôle
- Analyse de solutions
- Réflexion de groupe

Matérielles :

- Tableaux à feuilles mobiles
- Marqueurs

Aboutissement :

- Comprendre la différence de définition entre le sexe biologique et le genre.
- Comprendre les inégalités entre hommes et femmes.
- Comprendre les stéréotypes et les discriminations basées sur le genre
- Comprendre la différence et l'importance des termes *équité* et *parité* des genres

Chapitre i : La théorie du genre



ACTIVITES



Première activité :

1. Passez en revue les acquis d'apprentissage de la session avec les participants sur un tableau à feuilles mobiles
2. Présenter les concepts de genre, demander aux participants leur compréhension générale sur le genre.
3. Divisez les participants en groupes de quatre ou cinq personnes

4. Expliquez:

Aujourd'hui, nous allons discuter du genre (ce que la société dit être un homme ou une femme) Chaque groupe va créer des toiles de mots souvent associés au fait d'être un homme et une femme

5. Donnez à chaque groupe de participants deux à trois minutes pour faire une toile de mots pour l'homme et encore deux à trois minutes pour en faire une pour la femme.

6. Ecrivez "femme" et "homme" sur le tableau et faire deux colonnes sous chaque mot, un marqué biologique et l'autre marqué social. En commençant par un groupe de participants,

Demandez:

- a. Donnez une caractéristique de votre toile de mots associés au fait d'être un homme?
- b. Est-ce que cette caractéristique est déterminée socialement ou biologiquement ?
- c. Si les participants attribuent une caractéristique sociale à la catégorie biologique, il faut les corriger en demandant: Si un garçon ou un homme ne possède pas cette caractéristique, est-il encore un homme?

7. Réservez dix minutes pour une discussion de groupe :

Certaines caractéristiques pour les hommes et les femmes sont biologiques, par exemple seuls les hommes peuvent être pères, seules les femmes peuvent donner naissance ou allaiter. Mais la

plupart des caractéristiques associées au fait d'être un homme ou une femme sont déterminées socialement.

Comment voyez-vous et sentez-vous les rôles de genre dans notre société? Êtes-vous d'accord avec tous les aspects de la façon dont les femmes sont censées agir et vivre? Comment les hommes sont censés agir? C'est quoi la signification de l'égalité de genre ?



Deuxième activité :

Identifiez lesquels des énoncés suivants sont des expressions liées au genre, au sexe ou à aucun des deux.

- a. Les hommes sont velus
- b. Les femmes couvrent leur tête dans certains pays.
- c. Y-a-t-il plus d'hommes que de femmes dans les programmes de formation technique avancés.
- d. Dans plusieurs pays les femmes mangent en dernier.
- e. Les femmes avec la même éducation que les hommes ne gagnent pas le même salaire.
- f. Les hommes ne peuvent pas accoucher des enfants.
- g. Une assistante de bureau est virée à cause des erreurs commises par elle
- h. Il n'y a pas de conductrices qui travaillent pour le projet d'Agriculture Régional de l'Afrique de l'Est.
- i. Les femmes en général cuisinent.
- l. Les hommes en général combattent en guerre
- m. Les femmes en général prennent soin des enfants
- n. Les petites filles sont gentilles, les garçons sont durs.



Troisième activité :

1. Divisez les participants en groupes, non mixtes, de quatre ou cinq personnes par groupe. Demandez-leur d'apporter un stylo et du papier.

2. Expliquez:

a. Aujourd'hui, nous allons explorer ce que signifie grandir en tant que garçon ou fille. Tout d'abord, nous allons évoquer nos souvenirs, donc installez-vous confortablement, posez vos stylos, et détendez-vous.

b. Pensez à un moment où vous avez réalisé que vous étiez traité d'une certaine manière à cause de votre genre. Lorsque vous vous rappelez de quelque chose, écrivez-le.

c. Quels sentiments surgissent lorsque vous vous souvenez de cette expérience? Ecrivez ces émotions. Vous aurez la possibilité de partager votre souvenir dans votre groupe.

3. Après quelques minutes, demandez:

a. Au sein de votre groupe, prenez quelques minutes pour partager ce que vous voulez de vos expériences ou de vos sentiments. Vous n'êtes pas obligés de partager si vous ne le souhaitez pas.

4. Au bout de cinq ou dix minutes, demandez:

a. Qu'est-ce que ces expériences nous apprennent sur les attitudes et les normes sociales concernant la valeur et le rôle des femmes et des filles? Des garçons et des hommes?

b. En rapport avec les droits humains, est-ce que ces attitudes et ces normes semblent justes pour vous? Pourquoi?

c. Quels sont les changements qui devraient être faits pour parvenir à l'égalité entre les hommes et les femmes?

5. Rappelez aux participants que toute situation peut avoir un éventail de résultats. Offrez-leur une chance de changer la fin de l'histoire en expliquant:

a. Retournez au souvenir d'une situation où vous avez pensé que c'était inéquitable ou injuste - que ce soit le votre ou un autre de votre groupe.

b. Ecrivez une nouvelle fin à l'histoire, une qui semble le plus juste.



Quatrième activité :

1. Expliquez que cette activité explore la manière dont les normes de genre ont changé au fil du temps.

a. Vous allez interviewer séparément deux personnes de la génération de vos grands-parents. Si possible, ils devraient être du même sexe que vous. Si vous ne connaissez personne, votre famille peut vous aider à trouver une personne âgée à interviewer.

b. Demandez à chaque personne plus âgée comment étaient les rôles masculins et féminins au cours de leur adolescence et de leur jeunesse. Découvrez ce qu'ils pensent avoir changé depuis lors. Renseignez-vous sur l'éducation, le divertissement, les amitiés, la romance, les coutumes liées au mariage et au travail. Permettez à la personne que vous interviewez de parler de tout ce qu'il ou elle veut décrire.

2. Après que les participants terminent leurs entretiens, discuter:

a. Qui ont-ils interviewé?

b. Comment vous sentiez-vous après avoir interviewé des individus plus âgés sur les rôles de genre? Qu'avez-vous ou qu'ont-ils trouvé d'inconfortable ou difficile à aborder?

c. Qu'est-ce qui vous a surpris dans ce qu'ils disent? Sur la base de cet exercice, pensez-vous que les rôles de genre sont immuables ou peuvent-ils changer?

d. Dans quels domaines de la vie est-ce que les rôles et normes de genre ont le plus changé? ; Quels changements pensez-vous pouvant rendre la situation meilleure? Quels changements pensez-vous rendre la situation pire? Pourquoi?

e. De nombreux facteurs amènent le changement. Comment est-ce que les médias internationaux peuvent affecter les rôles du genre? Qu'en est-il de la technologie et de l'internet? Les actions des dirigeants individuels? Les actions des mouvements populaires pour la justice sociale?

f. Pensez-vous que les rôles du genre continueront à changer dans la prochaine génération. Si oui, de quelle manière?



Cinquième activité :

1. Expliquez aux participants qu'ils vont faire des «cartes de genre» de la communauté qui montrent quels lieux ou quels espaces extérieurs de la maison sont principalement pour les hommes et les garçons (où ils vont se rencontrer, jouer ou s'engager dans d'autres activités en toute sécurité), quels endroits sont principalement pour les femmes et les filles, et quels sont pour les deux.

2. Divisez les participants en petits groupes et donnez à chaque groupe une copie de la carte générale de votre communauté.

3. Donner aux participants un ensemble de trois crayons de couleur (ou marqueurs) et une liste des emplacements suivants dans leur communauté.

Liste des emplacements:

- Les marchés alimentaires
- Lieux religieux
- École
- Centre communautaire
- Bibliothèque
- Jeux d'arcade
- Cinéma
- Rues de Ville / village la nuit
- Cafés ou salons de thé
- Terrains de Sport / terrains de basket
- Bars
- Gare / gare routière / aéroport bus
- Mairie / bâtiments municipaux
- Espace buanderie

4. Décrire le projet:

a. Discutez brièvement avec votre groupe si chaque lieu est visité principalement par des hommes et des garçons, des femmes et des filles, ou par les deux également. Considérer si les lieux sont accueillants et sécuritaires.

b. Choisissez une couleur de crayon ou un marqueur pour les endroits accueillants aux hommes, une autre couleur pour les endroits favorables à la femme, et une troisième couleur pour les endroits non sexistes qui sont accueillants et sûrs pour les hommes et les femmes. Identifiez chaque emplacement sur la carte, en utilisant la couleur qui indique la nature du point de vue du genre de cet espace.

c. Lorsque vous avez terminé, discutez de ce que votre carte indique sur la mobilité, la sécurité et l'accès à l'espace public dans la communauté.

5. Circulez parmi les groupes pendant qu'ils terminent leurs cartes et faciliter leurs discussions.

6. Demandez à l'ensemble du groupe (et inscrivez leurs réponses au tableau):

a. Quelles ont été vos observations? Est-ce que les filles ont autant de mobilité que les garçons? Comment les filles et les garçons se comparent en termes d'accès à l'espace public?

b. Est-ce que la sécurité dans les endroits publics est la même pour les garçons que pour les filles?

c. Est-ce que ces conditions changent quand les garçons grandissent? Lorsque les filles grandissent?

d. Quelles sont les raisons fréquemment invoquées pour ces différences?

e. Comment vous sentez-vous à propos de la nature sexospécifique de l'espace public?

f. Afin de participer activement à la vie civique, quels sont les espaces publics sûrs dont les gens ont besoin d'accéder?

g. Comment est-ce que l'accès limité aux espaces sécurisés pour les filles et les femmes affecte leur capacité d'être des citoyens?



Sixième activité :

Analyse de solutions

Questions à se poser:

- Quelles sont les solutions possibles à ce problème? (demandez des réponses précises)
- Quels sont les obstacles à ces solutions?
- Qu'est-ce que les différents genres attendent de l'autre cote?

Après avoir décomposé le problème, vous êtes prêt à chercher une solution. En employant des stratégies qui tiennent compte des contextes spécifiques, vous êtes plus susceptible de trouver la solution qui convient à votre problème.



Septième activité :

1. Expliquez : nous allons lire deux textes sur différentes cultures pour mieux comprendre le rôle de la femme et de l'homme dans la société.

i.. « Pour marier les femmes, les Tibétains ont une plaisante coutume comme je vous dirai. C'est vérité qu'en ce pays nul homme, pour rien au monde, ne prendrait pour femme une pucelle, disant qu'elle ne vaut rien si elle n'est pas déjà accoutumée à coucher avec bien des hommes. Et parfaitement ; une femme ou une fille qui n'a pas encore été connue par aucun homme, ils disent qu'elle est mal vue des dieux, c'est pourquoi les hommes ne s'en soucient point et l'évitent, tandis que celles qui sont bien vues de leurs idoles, les hommes les désirent et les aiment. Et vous verrez comment se font épouser. Quand des gens arrivant de quelque autre pays passent par cette contrée, y ont planté leur tente, près d'un hameau ou d'un village, ou de quelque autre habitation, car ils n'oseraient point loger chez l'habitant, cela leur déplaisant, alors les vieilles femmes du village ou du hameau qui ont des filles à marier les mènent, et quelquefois par vingt, ou trente, ou par quarante ; elles les proposent aux hommes à qui mieux mieux, les suppliant de prendre leur fille et de la garder tant qu'ils resteront.....

Et quand les hommes ont fait leurs quatre volontés avec elles et qu'ils veulent reprendre leur chemin, il est coutumier qu'ils donnent quelque petite chose, un bijou, un anneau, une médaille quelconque, aux filles avec lesquelles ils ont eu jeu ; car ainsi, quand elles viendront à se marier, elles pourront présenter la preuve qu'elles ont été aimées et ont eu amants. Voilà pourquoi c'est la coutume que chaque pucelle porte au cou vingt colifichets ou médailles, pour montrer que bien des amants et hommes ont eu jeu avec elles. Dès qu'une petite a gagné une médaille, elle se la pend devant la poitrine et s'en va contente avec son cadeau ; ses parents la reçoivent avec joie et honneur...

A la célébration des noces, elles présentent à chacun leurs médailles et cadeaux. Quant à celle qui tombe enceinte, l'enfant est élevé par celui qui épouse la fille, puis héritier dans la maison tous comme les autres nés ensuite. »¹

ii. Les principes de vie Moso :

- a.** pas de mariage : les enfants restent chez leur mère toute leur vie.
- b.** pas de paternité : les enfants sont élevés par les oncles,
- c.** tout passe par la mère : nom, propriété...
- d.** la sexualité est libre : chacun est libre d'avoir (en secret) autant d'amants qu'il le désire, et de changer à volonté.
- e.** ils vivent en communisme familial : la propriété appartient à tout le clan familial, il n'y a pas d'héritage. »

Une société sans père

« La société Naxi est matrilineaire et matrilocale. Ce sont les filles qui héritent des noms de familles et des biens. Le mariage et la vie conjugale n'existent pas, le père n'est pas reconnu, et l'enfant est donc élevé par son oncle maternel. Les enfants connaissent leur mère, mais pas leur père, qui peut être n'importe lesquels des nombreux amants que les femmes sont libres de choisir,

¹ 2009, French at HKU, Denis C. Meyer, Marco Polo, « Femmes Tibétaines », *Il Milione*, (http://www.french.hku.hk/dcmScreen/lang3022/lang3022_polo.htm)

le modèle de rôle masculin étant donné par l'oncle maternel. Ils pensent que le sperme ne contribue en rien à la fabrication de l'enfant. Il n'y a pas dans la langue de terme pour désigner un mari ou un père. Le clan est constitué exclusivement par la matri- lignée. Les gens qui descendent d'un même ancêtre, qui forment une même matri-lignée, sont appelés « les gens du même os ». Pour les Naxi, les caractères héréditaires sont contenus dans les os, et sont transmis par les femmes. Un homme Moso a ses droits et devoirs envers la maison de sa mère, pas dans la maison de son amoureuse, où il est seulement un invité.²

2. Laissez les participants discuter ouvertement sur ce qu'ils ont lu.

3. Posez les questions suivantes :

- a. Quelle est la différence entre la société Moso et la vôtre ?
- b. Y a-t- il des aspects communs ?
- c. Que pensez-vous de cette société ? que penseraient-ils de votre façon de vivre ?
- d. Vous connaissez d'autres cultures autres que la vôtre ? discutez-en

Note pour l'animateur :

Il est important de commencer les ateliers avec des activités de brainstorming pour amener les participants au même niveau de compréhension commune des concepts qui sont expliqués.

Définition du sexe biologique

Le « sexe » est l'ensemble des caractéristiques biologiques, héréditaires et génétiques qui organisent les individus en deux catégories : mâle et femelle.

Le sexe fait référence aux différences anatomiques et biologiques entre hommes et femmes, mâles et femelles. Ainsi, lorsqu'on parle du sexe, il s'agit du sexe biologique. Ce qui différencie au niveau biologique le mâle de la femelle (chromosomes, anatomie).

² 2012, Epicurien Hedoniste, article «Un paradis sans père ni mari, mais pas sans oncles », publié sur (<http://epicurienhedoniste.blogspot.fr/2012/11/matriarcat-moso-chine.html>)

Définition du genre

Le *genre* (issu de l'anglais *gender*) est un concept sociologique, utilisé dans une acception différente de la grammaire. Il se traduit en français par : « rapports sociaux des sexes » ou encore rapports socialement et culturellement construits entre femmes et hommes. Lorsqu'on parle de genre, on parle du sexe social, construit socialement par la socialisation, et qui induit certains comportements ou certaines attitudes.

Le *genre* est une notion qui fait référence à une construction politique et sociale de la différence des sexes. Il est interactif et transversal, il opère dans toutes les sphères de la société.

Le *genre* renvoie aux catégories sociales (féminin et masculin) et non aux catégories sexuelles (hommes et femmes). Les relations de genre sont dynamiques et non pas fixes, elles sont variables et peuvent se transformer, évoluer, s'inscrire dans le changement social.

Mais le terme de *genre* se réfère aux différences sociales et aux relations sociales entre les hommes et les femmes. Celles-ci sont apprises et varient considérablement d'une société, d'une culture et d'une époque à l'autre.

Les attitudes et les comportements des genres sont appris et peuvent être modifiés.

Stéréotypes basés sur le genre

Aujourd'hui, dans les pays plus industrialisés, il y a peu de lignes de démarcation entre les occupations des hommes et des femmes. Cependant, dans beaucoup de sociétés moins industrialisées, les hommes ont des rôles plus visibles et mieux reconnus que les femmes, en grande partie parce que les hommes sont payés pour leur travail productif, tandis que les femmes ne le sont pas. Dans ces sociétés, les rôles des hommes impliquent des travaux qui sont évalués et considérés dans les systèmes de comptabilité nationaux. D'ordinaire, les hommes ne font pas de travaux domestiques et ménagers. S'ils jouent dans la communauté des rôles de gestion, il s'agit en général de rôles qui ont à voir avec une organisation et une animation à caractère politique. Les femmes s'occupent de la communauté et accomplissent des travaux pratiques.

On trouve en effet, dans chaque société, des règles, implicites et explicites, qui régissent le rôle et le statut de chacun de ses membres selon son sexe. Ces règles déterminent ce qui est acceptable, convenable et approprié pour chacun, selon qu'il est de sexe féminin ou masculin. On apprend en communauté à être un homme ou une femme, avec les droits et devoirs propres à son sexe.

Les stéréotypes sont toujours discriminatoires, même s'ils semblent au premier abord valoriser un sexe ou un groupe social.

Discrimination basée sur le genre

On parle de discrimination lorsqu'une personne est traitée différemment uniquement en fonction de son appartenance à un groupe ethnique, linguistique, national, « racial », religieux, social, sexuel... Les discriminations sont, en général, négatives. Elles viennent du sexisme et de l'organisation différenciée de la société selon les sexes. Il est des discriminations positives comme dans les actions positives. Ce sont des mesures compensatoires et souvent temporaires pour permettre aux femmes ou aux groupes discriminés d'entrer en compétition avec les groupes surreprésentés.

C'est ainsi que l'on réservera, comme cela se fait dans les secteurs privés à Madagascar comme dans les autres pays, un pourcentage de places d'apprentissage, de travail ou que l'on permettra aux femmes de prendre leur retraite plus tôt que les hommes.

Egalité homme-femme

L'égalité des genres, ou l'égalité entre hommes et femmes, recouvre la notion selon laquelle tous les êtres humains, hommes et femmes, sont libres de développer leurs aptitudes personnelles et de faire leurs propres choix, sans qu'ils ne soient bridés par les stéréotypes, la division rigide des rôles et les préjugés.

Ce qui signifie que les comportements, les aspirations et les besoins différents des hommes et des femmes sont, de manière égale, pris en compte, valorisés et encouragés. Cela ne signifie pas que les hommes et les femmes doivent devenir identiques, mais que leurs droits, leurs responsabilités et leurs chances ne dépendront plus du fait d'être né de l'un ou l'autre sexe.

Concrètement, parler de l'égalité signifie assurer l'accès des femmes et des hommes aux mêmes chances, droits, occasions de choisir, conditions matérielles - par exemple, même accès aux soins médicaux, partage des ressources économiques, même participation à l'exercice du pouvoir politique, tout en respectant leurs spécificités.

Il y a plusieurs types d'inégalité :

- **Inégalité monétaire** : différences de revenu ou de consommation (en dépit de l'intitulé, cette catégorie inclut aussi les revenus non-monétaires qui représentent un volume considérable dans les pays en développement)
- **Inégalité des conditions de vie** : différences dans les possibilités d'accéder aux services collectifs et de satisfaire des besoins considérés comme essentiels (alimentation, logement, santé, éducation, etc.)

- **Inégalité des capacités** : différences dans les moyens disponibles dont les équipements et infrastructures, les actifs financiers, l'état sanitaire et le niveau d'éducation (repris sous le terme de capital humain), la disponibilité en temps (« capital-temps »), l'adhésion à des réseaux sociaux (capital social), etc. Ce type d'inégalité traduit une inégalité des chances.

- **Inégalité sociale**: différences liées à des aspects sociaux (exemple: marginalisation des veuves)

- **Inégalité culturelle**: différences liées à des aspects culturels (exemple: asymétrie des droits et obligations du mariage) Ces deux types d'inégalité traduisent des formes d'exclusion, il n'est donc pas facile d'opérer des distinctions. Le même phénomène peut avoir des origines diverses selon le contexte (plutôt culturel ou plutôt social).

- **Inégalité politique**: différences dans les possibilités de prendre des décisions de manière autonome et de participer aux prises de décision collective

- **Inégalité d'éthique**: différences dans les normes morales qui ne s'appliquent pas de manière identique aux femmes et aux hommes

L'objectif d'égalité suppose la mise en œuvre de politiques en faveur de "l'égalité des chances" entre les femmes et les hommes. L'égalité des chances doit permettre aux femmes et aux hommes de bénéficier des mêmes conditions pour avoir un accès égal aux mêmes ressources (vie quotidienne, familiale, marché de l'emploi, responsabilités politiques, etc.). Plus que de "chance", il faudrait parler d'égalité des "opportunités".

Equité homme-femme

L'équité des genres signifie qu'un traitement impartial doit être accordé aux hommes et aux femmes, en fonction de leurs besoins respectifs. Ce traitement peut être identique ou différent, mais il doit être équivalent en termes de droits, d'avantages, d'obligations et de possibilités.

C'est au nom de l'équité que l'on demande la parité, l'égalité des salaires pour un travail de valeur égale

Parité entre femmes et hommes: La représentation égale de femmes et d'hommes dans les structures de l'État, en particulier dans les institutions élues. On parle alors de démocratie paritaire.

Chapitre ii : Genre et Participation politique



Introduction:

La présence inégale des femmes dans les instances politiques résulte d'une combinaison de facteurs extrêmement divers. Bien qu'ils existent des réalités différentes au Nord et au Sud, il est intéressant de noter que les handicaps identifiés sont les mêmes et peuvent être regroupés en trois types principaux de facteurs expliqués dans le reste du chapitre.

Contenu de la session :

- Les facteurs liés aux stéréotypes de genre
- Les facteurs liés au processus électoral
- Les facteurs liés aux inégalités de genre
- Un aperçu de la situation à Madagascar

Méthodes :

- Brainstorming
- Jeux de rôle
- Analyse de solutions
- Réflexion de groupe

Matérielles :

- Tableaux à feuilles mobiles
- Marqueurs

Aboutissement :

- Comprendre l'importance d'une égale représentation des femmes en politique
- Comprendre les facteurs liés aux stéréotypes de genre, au processus électoral et aux inégalités de genre.
- Comprendre ce que sont les quotas pour les femmes en politique
- Comprendre la situation précise à Madagascar, les raisons de la sous-représentation des femmes en politique et les arguments pour la nécessité de la représentation des femmes
- Comprendre les lois et les projets de loi relative aux partis politiques à Madagascar.

ACTIVITE



Première activité :

1. Passez en revue les acquis d'apprentissage de la session avec les participants sur un tableau à feuilles mobiles
2. Présenter les concepts de différences d'investissement politiques en rapport avec le genre. Demander aux participants leur compréhension générale.
3. Demandez aux participants de faire un brainstorming, les participants doivent noter sur un tableau à feuilles mobiles la définition de chacun des concepts dans cette session
4. Divisez les participants en trois groupes.
5. Partagez les tableaux à feuilles mobiles avec la définition des concepts similaires aux groupes
6. Demandez aux groupes de faire un brainstorming autour de chacun des concepts et de fournir une définition communément admise



Deuxième activité :

1. Expliquez : nous allons faire un jeu de rôle
2. Divisez les participants en deux groupes. Chaque groupe doit préparer des argumentations valables pour un débat politique entre deux candidats aux prochaines élections, un candidat est partisan de quotas favorables à l'élection des femmes, l'autre est contre. Chaque groupe devra choisir un représentant pour le débat télévisé. Il y aura un modérateur aussi pour vérifier le temps à disposition (5 min) pour chaque intervention alternée (trois au total).
3. Distribuez les feuilles avec les points en faveur et contre les quotas.

❖ **Les arguments qui soutiennent l'adoption dans la loi du quota favorable à l'élection des femmes :**

a. L'expérience prouve que les quotas sont la meilleure façon de mieux équilibrer la Représentation des deux sexes.

Ce sont dans les pays où des quotas (prévus par la loi ou optionnels) ont été adoptés qu'on a vu les plus grands progrès vers la représentation égale des deux sexes.

b. L'inscription de quotas dans la loi aide à contourner la résistance des dirigeants Traditionalistes des partis.

Certains estiment que le contrôle des partis par des hommes à tendance traditionaliste pose le plus grand obstacle à l'investiture et à l'élection des femmes candidates. L'inscription des quotas dans la loi permet de forcer la main de ces élites récalcitrantes.

c. Les femmes élues deviennent des exemples pour les autres femmes.

On affirme parfois que si peu de femmes se lancent en politique, c'est en raison d'un manque d'exemples à suivre dans ce domaine. En permettant l'élection de quelques femmes, les quotas stimulent l'intérêt des femmes pour la politique.

d. Les quotas prévus par la loi forcent les partis à trouver de bonnes candidates.

Pour des raisons liées à la tradition, aux habitudes ou aux réseaux, les comités d'investiture des partis, s'ils sont composés surtout d'hommes, choisissent en général moins de candidates que de candidats. Les quotas forcent les partis à trouver et à former de bonnes candidates – effort qu'ils ne feraient peut-être pas autrement.

e. Une fois élues, les femmes peuvent aider à supprimer certains des obstacles structurels à l'élection des femmes.

Les femmes députées sont plus susceptibles que leurs collègues masculins de prôner des projets de loi qui supprimeront les obstacles à l'élection d'un plus grand nombre de femmes.

f. Les quotas prévus par la loi ne sont pas discriminatoires, mais corrigent au contraire une discrimination existante.

Si on admet que tout pays compte autant de bonnes candidates potentielles que de bons candidats, il faut en déduire que la faible représentation des femmes est due à une discrimination structurelle. Les quotas ne sont donc pas eux-mêmes discriminatoires, mais corrigent plutôt une discrimination existante.

g. Les quotas ne limitent pas la liberté de choix; au contraire, ils donnent le choix d'élire des femmes aussi bien que des hommes

D'aucuns soutiennent que les quotas ne restreignent pas la liberté de choix des électeurs, mais l'augmentent au contraire en leur donnant la possibilité de voter aussi bien pour des femmes que pour des hommes.

- ❖ **Les arguments contre l'inscription dans la loi de quotas favorables aux femmes. L'adoption de quotas pro-femmes est de plus en plus courante, mais elle reste hautement controversée. Qu'ils considèrent ou non que la représentation égale des hommes et des femmes soit souhaitable en soi, les opposants aux quotas avancent plusieurs arguments, dont les suivants.**

a. Les quotas prévus par la loi sont discriminatoires envers les hommes.

Certains estiment que les quotas sont discriminatoires envers les hommes qui, sinon, auraient remporté les sièges. On peut répondre à cet argument que les quotas ne font que corriger une discrimination structurelle (voir ci-dessus).

b. Les quotas mènent à des assemblées législatives moins compétentes.

Certains opposants à l'adoption de quotas prévus par la loi soutiennent que les femmes élues grâce à des quotas sont moins compétentes que les autres élus masculins, et que le faible nombre de femmes candidates découle surtout du moins grand bassin de candidates potentielles compétentes.

c. Les femmes élues grâce à des quotas sont moins respectées et ne possèdent pas de pouvoir réel.

Les femmes élues grâce à des quotas risquent d'être jugées moins compétentes que leurs collègues masculins; elles pourraient donc préférer être élues sans cette aide.

d. Les quotas briment la liberté de choix des électeurs.

Pour certains, c'est la liberté de choix des électeurs qui est brimée lorsqu'un certain nombre de sièges sont réservés aux femmes à l'assemblée législative.

e. Les quotas faussent le concept de représentation et nuisent aux femmes.

Selon certains, les quotas donnent l'impression que seules des femmes peuvent représenter les femmes, alors que les hommes, eux, peuvent représenter les deux sexes. Cette fausse impression nuirait aux femmes qui veulent être élues non pas parce qu'elles sont femmes, mais en raison de leurs idées.

f. Les quotas ne profitent pas aux femmes qui le méritent le plus.

D'aucuns croient que les quotas prévus par la loi profitent surtout aux épouses, filles, sœurs, cousines, etc., des politiciens traditionnels, et non à des femmes qui ont acquis leurs propres appuis.

g. Il est très difficile de faire inscrire des quotas dans la loi (et encore plus dans la Constitution).

L'inscription de quotas dans la loi peut être très ardue si le gouvernement ne jouit pas d'une forte majorité à l'assemblée législative. De ce point de vue, les quotas prévus par la loi ne peuvent pas vraiment avoir un impact révolutionnaire, puisqu'ils ne peuvent être adoptés que si la majorité des élus et des dirigeants politiques sont déjà engagés en faveur de l'égalité entre les sexes. Il peut donc être plus facile et tout aussi utile de faire pression pour que les partis adoptent volontairement leurs propres quotas.

h. Les quotas peuvent devenir un plafond plutôt qu'un plancher.

Certains craignent que les quotas prévus par la loi soient vus comme le nombre maximal de femmes qu'il faut élire, et qu'ils empêchent ainsi la vraie parité.

i. Les quotas prévus par la loi (et surtout les sièges réservés) dressent les femmes les unes contre les autres.

Certains disent que les sièges réservés incitent les femmes à rivaliser les unes contre les autres au lieu de travailler ensemble à accroître leur influence politique.

4. Donnez 45 minutes pour la préparation du débat, puis laissez les parler. A la fin. Demandez :
 - a. Y a-t-il des raisons particulières qui empêchent les femmes de participer à la vie politique ? et d'être élues ?
 - b. Que pensez-vous de quotas ? Argumentez. Dans votre famille, y a-t-il des femmes qui votent et qui s'intéressent à la vie politique ?



Troisième activité :

1. Expliquez : Vous allez préparer un article à publier sur un journal concernant la création d'une agrégation créée et gérée par des femmes dans votre village d'appartenance. Cette agrégation souhaite faire entendre sa propre voix au sein du conseil local concernant la gestion de l'argent/équipement /autres ressources. L'agrégation est née suite à un événement très important arrivé dans la communauté qui n'a pas tenu compte du pouvoir décisionnel de femmes.
2. Lire l'exemple de vanille story ?
- 3.. Pour aider les participants posez les questions suivantes :
 - a. Pourquoi cette corporation est-elle née ? à quel besoin répond –elle ?
 - b. Qui prend les décisions dans votre village au sein de la communauté ? Quels pouvoirs de décision ont les femmes ?
 - c. Y a-t-il de femmes propriétaires des terres dans vos villages ? Existente des lois qui permettent à la femme d'hériter et posséder des terres ? Y- a-t-il en réalité des femmes qui possèdent des terres sur lesquelles elles travaillent ?



Quatrième activité :

1. Expliquez : Nous allons définir l'accès des hommes et des femmes aux ressources.

L'accès est ici à comprendre comme une liberté, une permission, un droit d'utiliser ces ressources. Avoir le contrôle signifie maîtriser, détenir un droit de décision concernant la ressource. Les ressources sont à diviser en deux catégories :

- ▶ Les ressources productives (la terre, l'équipement...)
- ▶ Les ressources liées à l'environnement de la production (le crédit, l'éducation, l'information...).

Le profil énumère aussi les profits qui sont réalisés grâce à la production domestique et communautaire et souligne qui en bénéficie.

	Qui a accès ?		Qui gère ?	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Ressources économiques ou productives :				
Terre				
Equipement				
Main d'œuvre				
Argent comptant				
Crédit				
Ressources politiques :				
Expérience des affaires publiques				
Leadership				
Formation				
Autres...				
Bénéfices				
Revenu				
Possession de biens				
Education				
Pouvoir politique				
Autorité / prestige				
Besoins essentiels (nourriture, vêtements, logement)				
Autres				

2. A la fin de l'exercice demandez :

a. Qui a plus d'accès aux ressources, les femmes ou les hommes ? Pourquoi ?

b. Les ressources sont bien réparties dans les foyers et la communauté ?

c. Est-ce que la femme a le droit de demander un crédit pour l'ouverture d'une activité ou l'achat d'équipement ? Quelles possibilités a-t-elle de l'obtenir ?



Cinquième activité :

Passez en revue la liste des femmes d'action proposées pour assurer leur pertinence dans votre contexte. Veillez à disposer d'une liste suffisamment longue pour que chaque groupe de trois ou quatre participants puisse travailler sur une femme différente. Si possible, photocopiez la feuille pour vos participants.

*Liste de FEMMES D'ACTION

Rigoberta Menchú - Leader guatémaltèque des droits humains

Rosa Parks -Leader des droits civils aux États- Unis

Mukhtaran Bibi- Leader pakistanaise de la lutte contre la violence sexuelle

Aung San Suu Kyi -Leader politique au Myanmar

Wangari Maathai -Leader kenyane pour l'environnement

Michelle Bachelet -Leader politique chilienne

Arundhati Roy -Auteur indienne

Sophie Scholl ou Martha Wertheimer -Résistantes contre le nazisme

Hillary Clinton -Leader politique américaine

Vera Ngassa ou Beatrice Ntuba -Juges camerounaises

Louise Arbour- Ancienne Haut-Commissaire aux droits humains de l'ONU

1. Distribuez la feuille d'accompagnement (ou copiez-la au tableau).

2. Divisez l'assistance en groupe de trois ou quatre participants et expliquez :

Aujourd'hui, nous allons commencer un projet qui passe par la découverte de femmes leaders de la justice sociale. Chaque groupe va faire des recherches sur la vie et l'œuvre d'une grande femme au niveau local ou dans le Pays. Le groupe rédigera ensuite un papier au sujet de cette femme.

3. Passez en revue la liste de femmes proposée. [Expliquez comment le choix de chaque groupe sera opéré pour éviter les redoublements.] Demandez :

a. Avez-vous entendu parler de ces femmes ?

b. Vous pouvez, avec mon accord, en proposer une autre pour la session.

4. Passez en revue les questions-guides (sur la feuille distribuée ou à copier du tableau).

Expliquez : 1) combien de temps ils ont pour achever le projet et vous le remettre ; et 2) où ils peuvent rechercher l'information nécessaire.

5. Expliquez qu'après la phase de recherche, chaque membre du groupe devra assumer au moins un aspect de la réalisation du livre : rédaction ; révision ; illustrations ;

6. Consacrez le temps restant à la sélection de la « femme d'action » de chaque groupe et à la délégation des tâches (voir la feuille distribuée). Circulez parmi les groupes pour les aider.

7. Présentation des résultats : Invitez chaque groupe à lire son travail devant l'assemblée. Demandez ensuite :

a. Quelle femme admirez-vous particulièrement ?

b. Pensez-vous que vous ne pourriez jamais ressembler, par vos actions, à ces femmes ?

Questions guides de recherche

a. Quel est le nom de la femme sur laquelle vous effectuez votre recherche ?

b. Recherchez un fait frappant ayant marqué le début de sa vie.

c. Quel problème social a-t-elle observé ? Comment l'a-t-elle remarqué ?

d. Comment savez-vous qu'elle se souciait de ce problème ?

d. Qu'a-t-elle fait pour le résoudre ?

e. Qui l'a aidée ?

f. Racontez une histoire au sujet d'un moment où elle a dû faire preuve d'une qualité personnelle que vous admirez : courage, persévérance, intégrité, patience, créativité, intelligence, bonnes relations avec les autres, vision du futur ou autre qualité.

g. Décrivez la différence qu'elle a faite dans le monde par ses actions.

h. Incluez, si possible, une citation qui lui est attribuée.

i. Donnez à votre travail un titre comportant, plus que le nom de votre héroïne, le thème qui lui est ou était cher, ou un autre point intéressant que vous avez découvert sur ses qualités personnelles.

1. Pensez maintenant à une femme leader local, ou national et comparez-le avec ce que vous avez choisi avant. Ont-elles des qualités communes ? Ajoutez-le dans votre travail.

8. Vous pouvez choisir de travailler que sur des femmes leader locales, qui ont créé des entreprises ou qui sont à la tête d'un mouvement.

Dans votre groupe, qui sera responsable de la rédaction du travail (peut être plusieurs personnes)

:

la révision du papier

:

la relecture du texte

:

L'illustration de l'histoire



Sixième activité :

Analyse de solution

Questions à se poser:

- Quelles sont les solutions possibles à ce problème? (demandez des réponses précises)
- Quels sont les obstacles à ces solutions?
- Qu'est-ce que les différents genres attendent de l'autre cote?

Après avoir décomposé le problème, vous êtes prêt à chercher une solution. En employant des stratégies qui tiennent compte des contextes spécifiques, vous êtes plus susceptible de trouver la solution qui convient à votre problème.

Notes pour l'animateur :

- Il est important de permettre aux participants d'exprimer leurs points de vue et leurs opinions sur les notions de politique, de genre, des droits humains et de la violence basée sur le genre. De cette façon, il est possible de déduire leur malaise, perceptions et leur ouverture à l'adaptation des déplacements de paradigmes dominants et les significations contemporaines des concepts. Il est également nécessaires de souligner la centralité de la question des droits individuels dans ces concepts et comment ils sont liés entre eux et exprimés dans les relations sociales et humaines.
- D'après les discussions, il est attendu que l'animateur souligne que les droits humains sont intégrants et universels et proviennent de l'humanité des gens. Ce sont les droits avec lesquels les gens sont nés. Ils ne sont pas transférables et ne peuvent pas être répudiés. Les hommes et les femmes sont nés égaux.

Il est important de commencer les ateliers avec les activités de brainstorming pour amener les participants au même niveau de compréhension commune des concepts qui sont expliqués.

- **Données sur la participation des femmes en politique au niveau mondial**
- Une trentaine de pays seulement (dont le Rwanda, le Mozambique et l’Afrique du Sud...) ont atteint l’objectif de 30 % de femmes élues, proportion considérée par l’ONU comme minimale pour que l’élaboration des politiques reflète les valeurs sociales, économiques et culturelles de l’ensemble de la société. La participation des femmes aux postes de décision économique et politique reste marginale Au niveau international, on compte en 2011 sur 192 chefs d’Etat et de gouvernement:
 - 11 présidentes : Argentine, Brésil, Corée du Sud, Costa Rica, Finlande, Inde, Kyrgistan, Khosovo, Liberia, Lithuanie, Suisse
 - 9 cheffes de gouvernement : Allemagne, Bangladesh, Croatie, Danemark, Islande, Slovaquie, Croatie, Thaïlande, Trinidad et Tobago
 - 3 gouverneures générales : Antigua et Barbuda, Australie, Sainte Lucie
- Les femmes détiennent en moyenne 16 % des portefeuilles ministériels. Ces portefeuilles se diversifient mais concernent toujours en majorité les affaires sociales, l’enfance et la famille, la "condition de la femme" et récemment l’environnement.
- En 2011, onze pays n’ont aucune femme dans leur gouvernement (dont la Hongrie et la République Tchèque en Europe). Les pays du Sud de l’Europe, Italie, Espagne, Grèce comportent peu de femmes dans leurs gouvernements.
- Quelques pays atteignent la parité : au Cap Vert, en Espagne, en Finlande, en France et en Norvège, les femmes représentent 50 % ou plus du gouvernement.
- **Parlementaires**
- Au moment de la conférence internationale de Pékin en 1995, les femmes occupaient 11,3 % des sièges parlementaires. Quinze ans plus tard, on compte en moyenne 19 % de femmes dans les parlements, ce qui constitue une augmentation d’un peu plus de 8 % entre 1998 et 2009.
- **Présidentes de chambres parlementaires :**
- Début 2010, 35 femmes sont présidentes de chambres parlementaires sur 269 postes. En 2009, plusieurs pays comptent pour la première fois une femme à la tête d’une chambre parlementaire : la Bosnie-Herzégovine, le Botswana, la Bulgarie, le Gabon, le Ghana, l’Inde et la Lituanie.
- 10 femmes sont présidentes de chambres parlementaires en Europe en 2011 dans les pays suivants : Allemagne, Autriche, Bulgarie, République Tchèque, Estonie, Austria, Lettonie, Lithuanie, Pays-bas, Roumanie, Royaume-Uni.

***Pourquoi moins de femmes en politique ?**

- Les stéréotypes sur les rôles de genre construisent le pouvoir politique comme un domaine « masculin » ou les femmes sont les intruses. On dit souvent que les femmes n'ont pas les qualités requises pour faire de la politique
- Les partis politiques sont des sphères où les hommes sont dominants, et ils ne veulent pas laisser leur place à des femmes. Surtout dans le choix des candidats, les partis choisissent souvent ceux qui ont déjà un pouvoir et ce sont les hommes.
- Les systèmes électoraux
- Le manque de ressources économiques des femmes pour faire des campagnes politiques et électorales
- La division de travail entre hommes et femmes fait que les femmes ont souvent moins de temps pour bâtir une carrière en politique

Les facteurs liés aux stéréotypes de genre:

Ce sont les obstacles à l'accession des femmes aux mandats électifs les plus fréquemment cités : il s'agit des traditions nationales et des pesanteurs socio-culturelles propres à entretenir chez les femmes un complexe d'infériorité, des opinions stéréotypées partagées par les hommes et les femmes sur leurs rôles sociaux respectifs - et encore véhiculées par la publicité et les médias-, ainsi que de la persistance de l'image de la femme comme épouse et mère.

Il convient d'y ajouter les préjugés selon lesquels la politique est un métier masculin. Le Parlement est en effet souvent perçu comme un lieu de débats conflictuels et agressifs, un espace privilégiant les relations de pouvoir, les rapports de force et les comportements calculateurs ; les femmes, au contraire, envisagent l'action politique comme le moyen de faire avancer des projets plus que comme l'instrument d'un pouvoir personnel.

Les facteurs liés au processus électoral :

Il s'agit des facteurs liés au processus électoral. Nous avons évoqué plus haut la question des investitures accordées aux femmes par les partis ; il convient également de ne pas sous-estimer l'impact du mode de scrutin et l'usage qu'en font les formations politiques, ni la pratique du cumul des mandats.

Il est généralement admis que le scrutin de liste permet d'élargir l'accès des femmes aux mandats électifs, à la différence du scrutin majoritaire à un ou deux tours. Mais quel que soit le mode de

scrutin, l'investiture accordée à des femmes est de pure forme si dans le cadre du scrutin majoritaire, on leur attribue les circonscriptions perdues d'avance, ou bien si, dans le cadre du scrutin proportionnel, on les place en fin de liste.

On peut espérer néanmoins que ce phénomène disparaîtra à plus ou moins brève échéance, avec les non-renouvellements de sortants masculins et les arrivées successives de nouvelles élues dans les assemblées.

Quant au cumul des mandats, il ne participe guère au renouvellement du personnel politique et enracine l'image « modèle » du notable local, masculin, dans la plupart des cas.

Les facteurs liés aux inégalités de genre :

Ce sont les facteurs liés à l'ensemble des inégalités entre femmes et hommes, comme le défaut d'instruction voire l'analphabétisme. En effet, les deux tiers des 875 millions d'adultes qui ne savent ni lire ni écrire dans le monde sont des femmes³.

L'absence de formation politique constitue un sérieux handicap : le manque de confiance en soi ou d'entraînement à la prise de parole en public sont rédhibitoires, notamment en période électorale ; or, tous les partis n'organisent pas de séminaires ou de sessions de formation ou d'information à destination de leurs membres et seuls un petit nombre d'entre eux ont mis en place des programmes de communication et d'encadrement spécifiquement destinés aux femmes, comme par exemple au Canada, en Roumanie ou en Tunisie, éventuellement avec l'appui des organismes du système des Nations Unies (Congo) ; d'autres comportent, on l'a vu, des sections femmes, qui outre la promotion des droits, organisent parfois des formations pour les militantes (CFB, Sénégal).

L'insuffisance des moyens matériels et financiers dont elles disposent décourage les femmes de s'investir en politique ; ces questions sont prioritaires parce qu'elles expliquent en partie la difficulté qu'éprouvent les militantes à concilier vie familiale et engagement politique, obstacle fréquemment mentionné. L'engagement politique signifie souvent pour les femmes le sacrifice de leur vie de famille, notamment en raison des contraintes sociales qui placent les responsabilités familiales uniquement sur les femmes, et en l'absence quasi générale de structures d'assistance

³ UNICEF- juin 2006

(crèches, halte-garderie) organisées par les partis voire par les assemblées, et en raison des horaires incompatibles avec le rythme familial.

- Arguments pour la nécessité de la représentation des femmes (justificatifs)
 - **Argument de justice** : il n'est pas juste que les femmes qui représentent 50% de la population soient sous-représentées dans les instances
 - **Argument de représentation** : les femmes peuvent représenter les intérêts des autres femmes. Comme elles partagent les mêmes expériences, situation sociale etc., les femmes savent mieux représenter les intérêts politiques des autres femmes.
 - **Transformation des agendas politiques** – «masse critique»

Parité et Quotas

L'idée de base des mécanismes de quotas est de permettre aux femmes d'accéder à des fonctions politiques et de veiller à ce que l'élection de poignée de femmes ne serve pas simplement d'alibi dans la vie politique.

Trois catégories de quotas de femmes utilisés en politique:

- Sièges réservés (constitutionnels et/ou législatifs)
- Quotas légaux de candidats (constitutionnels et/ou législatifs)
- Quotas adoptés par les partis politiques (volontaires)
- Il s'agit des principales catégories de quotas aujourd'hui utilisées. Les sièges réservés réglementent le nombre de femmes élues, tandis que les deux autres catégories de quotas fixent un plancher au nombre de femmes figurant sur les listes de candidats aux élections, soit sous la forme d'une exigence juridique, soit sous la forme d'une mesure intégrée dans les statuts des différents partis politiques

Exemple de Sénégal : Loi sur la parité hommes –femmes de mai 2010

- Toutes les listes électorales prévues pour des institutions de la République devront être composées de manière alternée d'hommes et de femmes, sous peine d'invalidation.
- Elections législatives juillet 2012 : Le nombre de femmes élues à l'Assemblée nationale du Sénégal a pratiquement doublé, passant de 33 députées à 64/150, soit 44,6%

***Un aperçu de la situation à Madagascar**

Madagascar est classé parmi les trois derniers pays de la SADC en matière de genre et de gouvernance. L'absence de mesures concrètes de discrimination positive demeure la plus grande

lacune, en dépit des dispositions légales favorables à l'accès des deux sexes à tous les postes. Toutefois, ces cinq dernières années, les femmes occupent de plus en plus des postes de responsabilités significatives, grâce notamment aux différents efforts d'éducation et de formation pour promouvoir le genre. Par exemple :

- Les deux institutions majeures comme la CENI-T (de la Transition) et la Médiature sont dirigées par des femmes
 - Le pourcentage de femmes ministres est de 26.7% (1^{er} Gouvernement d'Union Nationale, 2011). Le pourcentage de femmes qui sont membres de cabinet est de 27% et le pourcentage de femmes qui sont « Secrétaire Général » est de **5,9 %**.
 - Dans le congrès de la Transition figure 17,8% de femmes et dans le Conseil Supérieur de la Transition figure 12,3% en 2012
 - 4,46% sont des maires de genre féminin et il y a 6.03% de conseillères municipales. Il y a 2.6% de femmes qui étaient Chefs Fokontany en 2007.
 - Exemples de représentativité des femmes dans d'autres pays de la Région :
 - Femmes au Parlement : Seychelles (46% au 1^{er} rang), Afrique du Sud (43% - 2^e rang) ; Madagascar 12/15
 - Femmes ministres : Afrique du Sud (42% - 1^{er} rang) ; Mozambique (32% - 2^e rang) ; Madagascar (3^e rang)
 - Femmes membres de cabinet du gouvernement : Afrique du Sud (42% - 1^{er} rang) ; Mozambique (32% - 2^e rang) ;
 - Femmes dans les collectivités territoriales : Lesotho (49% - 1^{er} rang) ; Namibie (42% - 2^e rang) ; Madagascar (6% - dernier rang avec Zambie et Maurice)
- ⇒ Dans le pays, à travers des efforts de sensibilisation, certaines mesures de discrimination positive ont même été avancées (ex : quota) pour augmenter le taux de représentativité des femmes. Malheureusement, les partis politiques à Madagascar sont encore réticents par rapport à ces mesures pour l'instant. Néanmoins, depuis 2007 on assiste à une prise de conscience de la société civile de l'importance du leadership féminin, appuyée par les partenaires techniques et financiers étrangers.
- ⇒ Un des résultats probants de cette prise de conscience est la prise en compte de la dimension genre non seulement dans la loi relative aux partis politiques mais aussi dans le projet de loi du Congrès de la Transition du Madagascar.

Loi relative aux partis politiques à Madagascar

Mars 2012 (loi n°2011-12):

- En matière de genre, cette nouvelle loi réaffirme le droit de chaque individu, jouissant de ses droits civils et politiques, sans distinction de sexe et d'âge, d'adhérer librement à un parti politique de son choix (art.4).
- De plus, elle demande expressément aux partis politiques d'appliquer l'approche genre (art.11). Elle invite les partis à le spécifier dans leurs objectifs et finalités, outre leur contribution au respect de l'Etat de droit et des droits humains.
- L'article 12 rajoute que: « *la création d'un parti politique ne doit pas porter atteinte à l'unité nationale (...) et ne doit en aucune manière procéder d'une motivation discriminatoire fondée sur le sexe* ».
- En se conformant à cette loi, le Ministère de l'Intérieur a enregistré 145 partis politiques en Juillet 2013 contre les 340 officiellement recensés en 2012.

Projet de loi du Congrès de la Transition du Madagascar

- Depuis Février 2012, la présidente de la commission « genre et affaires sociales » du Congrès de la Transition (CT) a introduit un projet de loi (n°03-2012/PL) sur un quota minimum de 30% aux postes électifs et nominatifs et de la liste zébrée.
- La commission « genre et affaires sociales » l'a voté à l'unanimité en avril 2012. Mais c'est en juillet 2013 que la chambre basse l'a finalement adopté.
- Cependant, le Congrès Supérieur de la Transition (CST), après des débats animés, a décidé d'ajourner son examen pour sa prochaine session extraordinaire.
- Le fait que les chefs des partis soient généralement les membres du CST constitue la principale source de blocage à l'adoption du projet de loi que ses défenseurs ont identifiée.

Chapitre iii : Les violences basées sur le genre



Introduction:

La violence peut se définir comme tout acte ou tout comportement par lequel une personne exerce sur une autre une force physique ou une pression morale en vue généralement d'amener cette dernière à faire ce qu'il veut. Elle désigne ainsi une contrainte exercée sur une personne, en général sous forme de menace pour obtenir son consentement à un acte. Dans tous les cas, elle entraîne des préjudices corporels ou psychologiques. La violence peut se classifier en différentes catégories qui comprennent la violence physique, psychologique, sociale, sexuelle et économique.

Les violences basées sur le genre se définissent comme tout acte qui a été commis suite à des inégalités de pouvoir liées au genre ou au sexe, entre l'agresseur et la survivante ou pour des raisons se rapportant au rôle socialement défini de ladite survivante.

Les violences basées sur le genre, où la femme est généralement la victime, résultent de l'interaction complexe de facteurs individuels, relationnels, sociaux, politiques, juridiques, culturels et environnementaux.

Contenu de la session:

- Actes de violences basées sur la femme
- Actes de violences basées sur l'homme
- Facteurs de risque de la violence
- Conséquences sur le développement
- Obstacles à l'élimination des violences
- Un aperçu de la situation à Madagascar

Méthodes :

- Brainstorming
- Jeux de rôle
- Analyse de solutions
- Réflexion de groupe

Matérielles :

- Tableaux à feuilles mobiles
- Marqueurs

Aboutissement :

- Comprendre les différents actes de violences à l'égard des femmes principalement (les hommes secondairement) et comprendre l'effet que cela a sur le développement du pays.
- Apprendre les facteurs de risque liés aux violences basées sur le genre au niveau de l'individu, de la famille, de la communauté, de la société et de l'État
- Comprendre les différents obstacles à l'élimination des violences
- Comprendre la situation liée aux violences basées sur le genre à Madagascar
- Apprendre les lois nationales et internationales pour l'élimination des violences.

ACTIVITES :

**Première activité :**

1. Passez en revue les acquis d'apprentissage de la session avec les participants sur un tableau à feuilles mobiles
2. Présenter les concepts de violences basées sur le genre, demander aux participants leur compréhension générale sur les violences basées sur le genre.
3. Demandez aux participants de faire un brainstorming, les participants doivent noter sur un tableau à feuilles mobiles la définition de chacun des concepts dans cette session
4. Divisez les participants en trois groupes.
5. Partagez les tableaux à feuilles mobiles avec la définition des concepts similaires aux groupes
6. Demandez aux groupes de faire un brainstorming autour de chacun des concepts et de fournir une définition communément admise



Deuxième activité :

1. Expliquez que cette activité va explorer comment les rôles de genre mènent parfois à des différences de pouvoir dans nos relations et à la violence basée sur le genre.

Demandez:

a. Quels sont les choses que nous avons apprises sur les rôles de genre et d'égalité?

b. Comment les rôles de genre pourraient être influencés si les gens avaient un pouvoir égal dans leurs relations interpersonnelles?

2. Expliquez aux participants qu'ils vont explorer ce sujet en écrivant de la poésie ou des chansons. Ils peuvent utiliser la musique, des créations orales, ou d'autres styles.

3. Demander aux participants de former des paires et de discuter avec leur partenaire de comment ils veulent diviser le travail, comme par exemple ; une personne peut écrire et l'autre personne peut interpréter la musique ou ils peuvent faire les deux ensemble.

4. Proposer des exemples de scénarios que les apprenants peuvent utiliser comme base pour leur chanson ou leur poème:

a. Un homme disant à son ami qu'il n'a pas le droit de forcer sa femme à avoir des relations sexuelles.

b. Une adolescente victime de harcèlement sexuel par des hommes plus âgés.

c. Un mari insistant sur le fait que sa femme devrait faire tout le ménage et la cuisine et la garde d'enfants même si tous les deux travaillent à plein temps.

d. Une jeune fille face à la stigmatisation quand elle retourne dans sa communauté après avoir été vendu dans le commerce du sexe.



Troisième activité :

1. Présentez ce sujet comme un problème grave. Expliquez:

a. Dans cette activité, nous allons discuter et analyser les différents types de violence que les gens utilisent parfois dans les relations intimes.

b. Vous aurez environ 15 minutes pour préparer un court sketch impliquant une relation intime - marié ou homme-femme célibataire.

c. Vos sketches devraient nous aider à réfléchir sur la façon de s'assurer que les relations sont fondées sur le respect.

2. Divisez les participants en groupes de cinq ou six membres.

Dites à une moitié des groupes: Préparer un sketch bref (moins de cinq minutes) montrant une relation intime qui implique la violence. Cette violence peut être physique ou psychologique. Essayez d'être réaliste, en utilisant des exemples d'incidents ou vous avez été témoin ou que vous avez entendu parler dans votre communauté.

Dire à l'autre moitié des groupes: Préparer un sketch bref (moins de cinq minutes) montrant une relation intime basée sur le respect mutuel. Montrer comment les deux personnes gèrent un conflit ou une divergence d'opinion sans recourir à la violence.

3. Circulez pendant que les groupes préparent leurs sketches; offrez de l'aide s'il y a besoin.

4. Animer une discussion basée sur les questions suivantes:

a. Quelles sont les différentes formes de violence dans les relations intimes (sondez pour: le contrôle, la coercition, la menace ainsi que la violence physique).

b. Quelles sont les caractéristiques d'une relation violente (écrire les réponses au tableau sous la rubrique «relations violentes»)

c. Pourquoi beaucoup de gens, surtout les jeunes se sentent impuissants à faire quoi que ce soit pour changer la violence domestique? Sont-ils réellement impuissants?



Quatrième activité :

En petits groupes, les apprenants développent des stratégies contre la violence faite aux femmes et les présentent sous forme de journal télévisé.

Objective : Apprendre aux participants à énoncer au moins deux idées d'action contre la violence sexiste ; renforcer les aptitudes de résolution de problèmes et d'expression en public.

Instructions

1. Répartissez les apprenants en groupe de quatre ou cinq et expliquez que la moitié va préparer un journal télévisé et l'autre, un exposé aux autorités gouvernementales.

2. Demandez : « À qui revient la responsabilité de mettre fin à la violence contre les femmes et les filles ? »

3. Expliquez : Imaginez quelques stratégies ou programmes visant à réduire la violence faite aux femmes.

Vous avez 40 minutes pour préparer une présentation de 5 à 10 minutes (un journal télévisé ou un exposé aux autorités locales ou nationales, suivant votre groupe).

Partez de l'idée que votre public est déjà au courant du problème de la violence. Votre tâche est de présenter les mesures positives prises pour y faire face.

iv. Essayez d'inclure ce qui a été fait (ou peut être fait) par les jeunes et les adultes dans la vie de tous les jours ; par les organisations locales et les communautés ; par l'État ou par l'ONU. Considérez aussi comment impliquer les hommes et les garçons dans cet effort.

4. Pour les exposés aux autorités locales/nationales, expliquez :

Vous allez informer vos responsables gouvernementaux des mesures prises par certains groupes et individus.

ii. Précisez la réponse attendue du gouvernement. Certains participants peuvent jouer le rôle de responsables gouvernementaux, d'autres celui d'experts ou de citoyens.

5. Pour le journal télévisé, expliquez :

Votre tâche est d'attirer l'attention du public et d'être aussi brefs et clairs que possible. Présentez une histoire d'intérêt humain pour démontrer les efforts entrepris pour résoudre le problème de la violence dans les relations personnelles. Gardez votre présentation personnelle et engageante.

6. Assurez-vous que tout le monde comprenne bien la tâche. Donnez aux groupes 45 minutes de temps de préparation et circulez parmi eux pour les aider.

Avant les présentations, donnez aux groupes 5 minutes finales pour mettre la dernière touche à leur travail et à leur plan.

7. Invitez chaque groupe à présenter son travail. Prenez note des idées émises.

8.. Après le dernier exposé, demandez :

- a. Pourquoi ce sont souvent les femmes qui amènent à être blâmées par la famille pour la violence subie ?
- b. Vous a-t-il été difficile de trouver des moyens de réduire la violence faite aux Femmes ?
- c. Quels sont les thèmes ou idées communs avancés par les différents groupes pour aider les femmes ?
- d. Et pour aider les hommes et les garçons ? Quelles sont les idées qui vous paraissent les Meilleures et pourquoi ?
- e. La responsabilité de la lutte contre la violence faite aux femmes incombe-t-elle à tous ?
- f. Y a-t-il quoi que ce soit que vous puissiez faire dès maintenant, pour mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles au niveau de la famille, de l'école ou de la communauté ?



Cinquième activité :

Analyse de solutions.

Questions à se poser:

- Quelles sont les solutions possibles à ce problème? (demandez des réponses précises)
- Quels sont les obstacles à ces solutions?
- Qu'est-ce que les différents genres attendent de l'autre cote?

Après avoir décomposé le problème, vous êtes prêt à chercher une solution. En employant des stratégies qui tiennent compte des contextes spécifiques, vous êtes plus susceptible de trouver la solution qui convient à votre problème.

Notes pour l'animateur :

- Il est important de permettre aux participants d'exprimer leurs points de vue et leurs opinions sur les notions de politique, de genre, des droits humains et de la violence basée sur le genre. De cette façon, il est possible de déduire leur malaise, perceptions et leur ouverture à l'adaptation des déplacements de paradigmes dominants et les significations contemporaines des concepts. Il est également nécessaires de souligner la centralité de la question des droits individuels dans ces concepts et comment ils sont liés entre eux et exprimés dans les relations sociales et humaines.
- D'après les discussions, il est attendu que l'animateur souligne que les droits humains sont intégrants et universels et proviennent de l'humanité des gens. Ce sont les droits avec lesquels les gens sont nés. Ils ne sont pas transférables et ne peuvent pas être répudiés. Les hommes et les femmes sont nés égaux.
- Il est important de commencer les ateliers avec les activités brainstorming pour amener les participants au même niveau de compréhension commune des concepts qui sont expliqués.
- Il est important de souligner que les normes de genre sont renforcées à travers un processus de socialisation qui produit l'expression des masculinités négatives qui peuvent conduire à l'incidence de la violence basée sur le genre. En ayant des discussions sur les VBG, il est important de souligner que les hommes et les femmes peuvent être victimes, mais les femmes et les jeunes filles sont les premières victimes.
- L'animateur/ formateur devrait soutenir la participation en s'assurant que les participants donnent des exemples d' expériences réelles pendant les séances de travail en groupe sur les réussites ou les stratégies réalistes pour travailler avec les hommes pour mettre fin aux VBG et promouvoir les droits reproductifs des femmes et des jeunes filles. Les hommes peuvent être bienveillants et partenaires de la responsabilité qui protègent les femmes et les jeunes filles contre les VBG et promouvoir les droits des femmes et des filles.

Actes de violences sur la femme

La violence à l'égard des femmes influe sur leur santé et leur bien-être, entraîne un coût humain et économique élevé, entrave le développement et peut également provoquer des déplacements de personnes.

Violence familiale à l'égard des femmes

Les formes de violence familiale à l'égard des femmes communément recensées sont notamment : l'administration de coups et d'autres formes de violence conjugale, y compris le viol conjugal; la violence sexuelle; les violences liées à la dot; l'infanticide des filles; les violences sexuelles contre les enfants de sexe féminin du ménage; les mutilations génitales des femmes et d'autres pratiques traditionnelles préjudiciables aux femmes; les mariages précoces; les mariages forcés; la violence non conjugale; la violence perpétrée contre les employées de maison; et d'autres formes d'exploitation.

Violence conjugale

La violence conjugale est la forme la plus courante de violence subie par les femmes au niveau mondial. Dans le monde, presque un tiers (30 %) de toutes les femmes ayant eu une relation de couple ont subi des violences physiques et/ou sexuelles de leur partenaire intime. (OMS, 2013). Le *Rapport mondial sur la violence et la santé*⁴ indique qu'entre 40 % et 70 % de toutes les femmes assassinées l'ont été par un partenaire intime (masculin). En revanche, entre 4 % et 8,6 % des hommes assassinés l'ont été par une partenaire intime (féminine).

Pratiques traditionnelles nuisibles

L'infanticide des filles et le choix du sexe de l'enfant avant la naissance par l'avortement des fœtus féminins, ainsi que les mariages précoces, les violences liées à la dot, les mutilations génitales féminines, les crimes d'honneur commis contre les femmes et la maltraitance des veuves, notamment l'incitation au suicide, constituent des formes de violence à l'égard des

⁴ Krug, E.G., L. L. Dahlberg, J. A. Mercy, A.B. Zwi et R. Lozano. 2002. *Rapport Mondial sur la Violence et la Santé*. Genève : Organisation de la Santé Mondiale, www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/wrvh1/en/.

femmes considérées comme des pratiques traditionnelles nuisibles, qui peuvent impliquer la famille aussi bien que la communauté.

Violence à l'égard des femmes dans la communauté.

Les femmes doivent également faire face à une violence généralisée dans la société. Les violences physiques, sexuelles et psychologiques peuvent constituer le lot quotidien des femmes dans leurs échanges avec autrui. Les formes de violence à l'égard des femmes et des filles dans l'ensemble de la communauté sont notamment : le femicide; la violence sexuelle dont le viol; le harcèlement sexuel; la traite des femmes et la prostitution forcée.

Les violences institutionnelles ou coutumières⁵.

Il s'agit de pratiques ancrées dans les mentalités et les mœurs de certaines sociétés, et qui brident toute liberté des femmes.

On peut distinguer entre autres:

- Le mariage précoce, le mariage forcé/ imposé, le rapt de femme, le lévirat, le sororat, l'inceste, les mutilations génitales féminines(MGF), les actes sexuels rituels, le veuvage, la traite des femmes ou « le nouvel esclavage sexuel »⁶

Violence à l'égard des femmes perpétrée ou tolérée par l'État.

L'État, soit par l'intermédiaire de ses agents soit par l'action des pouvoirs publics, peut perpétrer des violences physiques, sexuelles et psychologiques à l'égard des femmes.

Les agents de l'État peuvent commettre des actes de violence dans la rue ou dans les structures de détention, qui sont notamment des actes de violence sexuelle, comme le viol, le harcèlement sexuel et l'attentat à la pudeur. Certains de ces actes peuvent constituer des tortures ou autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Un État peut également perpétrer des violences à l'égard des femmes par la promulgation de lois et de mesures. Ces lois et ces mesures sont par exemple les mesures de stérilisation, grossesse et avortement forcés; les mesures d'internement pour la protection des femmes qui de fait les emprisonnent; ainsi que d'autres

⁵ Zongo Abdelaziz, op. cit.

⁶ Réseau National des Centres d'Ecoute des Femmes Victimes de Violences du Maroc, op.cit

législations et mesures, notamment les tests de virginité et l'autorisation des mariages forcés, qui ne reconnaissent pas l'autonomie et la liberté d'action des femmes et légalisent le contrôle exercé sur elles par les hommes.

Les États peuvent également tolérer la violence à l'égard des femmes par l'introduction de lois inappropriées ou l'application inefficace de la législation, assurant dans la réalité l'impunité aux auteurs des violences à l'égard des femmes.

Violence à l'égard des femmes durant les conflits armés

Durant les conflits armés, les femmes subissent toutes formes de violence physique, sexuelle et psychologique de la part d'acteurs étatiques ou non. Ces formes de violence sont notamment le meurtre, les exécutions illégales, la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, les enlèvements, les estropiements et mutilations, le recrutement forcé de combattantes, le viol, l'esclavage sexuel, l'exploitation sexuelle, les disparitions forcées, les détentions arbitraires, ainsi que la prostitution, les mariages, les avortements, les grossesses et les stérilisations forcées.

L'emploi de la violence sexuelle lors des conflits armés répond à de multiples fins. Nous pouvons parler de quelques cas des violences sexuelles comme « stratégie de guerre », ou comme faisant partie intégrale des tactiques génocidaires. Elle constitue notamment une forme de torture, ainsi qu'un moyen d'infliger des dommages, d'extorquer des informations, d'humilier et d'intimider, et de détruire les communautés. Le viol des femmes vise à humilier l'adversaire, à chasser de leurs terres des populations et catégories de population, et à propager délibérément le VIH. Des femmes sont réduites en esclavage sexuel et domestique. Elles peuvent également être enlevées et contraintes de servir d'« épouses » aux combattants en leur tenant lieu de récompenses.

Violence à l'égard des femmes et discriminations multiples.

Les règles sociales et culturelles de même que la dynamique de chaque système social, économique et politique façonnent les formes et manifestations de la violence à l'égard des femmes. Les facteurs tels que la race, l'origine ethnique, la caste, la catégorie sociale, le statut de migrant ou de réfugié, l'âge, la religion, l'orientation sexuelle, la situation matrimoniale, le handicap ou la séropositivité influent sur les formes de violence dont les femmes sont victimes ainsi que sur la manière dont elles les vivent.

Facteurs de risque de la violence

Une série d'études identifie les facteurs de risque au niveau de l'individu, de la famille, de la communauté, de la société et de l'État. Récapitulés dans un modèle de santé publique, ces facteurs de risque sont notamment :

- a) **au niveau des individus** : la jeunesse; les mauvais traitements subis dans l'enfance; le fait d'avoir été témoin de scènes de violences conjugales dans le foyer; l'alcoolisme et la toxicomanie; le faible statut éducatif ou économique; et l'appartenance à des communautés marginalisées et exclues. Ces facteurs se rapportent aussi bien aux auteurs de violence qu'aux victimes/survivantes.
- b) **au niveau du couple et de la famille** : le contrôle exercé par les hommes sur les biens et la prise de décision; des antécédents en matière de conflits conjugaux; et des disparités importantes entre individus en termes de statuts économiques, éducatifs ou professionnels;
- c) **au niveau de la communauté** : isolement des femmes et manque d'aide sociale en leur faveur; attitudes des communautés tolérant et légitimant la violence masculine; dans certains cas, primauté des normes coutumières sur le droit écrit dans la gestion des violences faites et degrés élevés de marginalisation sociale et économique, notamment la pauvreté;
- d) **au niveau de la société** : rôles de genre consacrant la domination des hommes et la subordination des femmes; et tolérance vis-à-vis de la violence comme moyen de règlement des conflits;
- e) **au niveau de l'État** : caractère inapproprié des législations et mesures de prévention et répression de la violence; passivité de l'État et sensibilisation et prise de conscience insuffisantes de la part des responsables de l'application des lois, des tribunaux et des prestataires de services sociaux.

Conséquences sur le développement

La violence contre les femmes, un obstacle au développement : La privation des femmes de facteurs de production, terres, prêts, etc. et du droit au travail favorise les inégalités sociales et à une productivité différenciée entre hommes et femmes. Ce qui contribue à diminuer la production nationale. Par exemple, les indisponibilités et arrêt de travail pour coups et blessures et autres violences vont dans le même sens. Le harcèlement sexuel peut avoir des conséquences

graves sur l'emploi de la victime, sa carrière, ses conditions de travail, son rendement et aussi sa santé tant physique que psychique

En plus des souffrances humaines qu'elle provoque, la violence fait peser un très lourd fardeau sur l'économie. Des effets économiques peuvent apparaître sur les quatre niveaux suivant:

- les frais de justice ;
- les frais liés aux soins de santé ;
- les pertes de ressources à cause des arrêts de travail ;
- les conséquences en matière de déperdition scolaire.

Les faits montrent qu'en règle générale, chez les victimes de violence familiale ou sexuelle, les problèmes de santé sont plus nombreux, les dépenses de santé nettement plus élevées et le recours aux services d'urgence d'un hôpital plus fréquent tout au long de la vie. Il en va de même pour les enfants victimes de maltraitance.

Obstacles à l'élimination des violences

- Silence des victimes
- Manque de statistiques
- Problèmes d'accès à la justice – justice « traditionnelle »
- Non-reconnaissance de certaines formes de violence
- Culture et traditions
- Socialisation et inégalités de genre

Un aperçu de la situation à Madagascar

Un état des lieux établi en 2011 dans trois villes (Antananarivo, Antseranana et Toliara) indique que quatre femmes sur cinq ont déjà subi des violences physiques, sexuelles, psychologiques ou économiques, que ce soit dans leur foyer, dans la communauté ou dans le milieu professionnel.

Ce constat est alarmant surtout que nous savons que le pays a adhéré et a adopté un certain nombre d'instruments internationaux ci-dessous :

- 1994: Déclaration sur l'élimination des violences à l'égard les femmes
- 1995: Plateforme de Beijing: un des objectifs porte sur l'élimination des violences
- 2000 : La résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité

Toutefois, force est de constater que l'application des termes de ces conventions et instruments contraignants n'est pas systématique et requiert constamment un plaidoyer continu auprès non

seulement de tous les acteurs qui luttent contre toutes formes de violences envers les femmes mais aussi auprès des victimes eux-mêmes qui continuent de croire que c'est normal ce qui leur arrive en étant des femmes.

Face à l'ampleur de la situation, les gouvernements malgaches se sont attelés à voter des lois ayant vocation pour se prémunir contre les violences sur son territoire, à savoir :

- 1999 : La loi n°98- 024 qui punit plus sévèrement le proxénétisme;
 - 2000 : La loi n°2000- 021 qui élargit la notion de viol en y incluant le viol conjugal et introduit de nouvelles dispositions réprimant le harcèlement sexuel, les violences conjugales, ainsi que les violences envers les femmes enceintes
- 2008 : La loi 2007- 038 sur la lutte contre la traite des personnes, l'inceste et le tourisme sexuel

Chapitre IV : Stratégies spécifiques pour promouvoir la participation politique et publique des femmes



Gagner la confiance en soi

*Objectifs

A la fin de cette partie, les participant-e-s devraient être capables de :

- Reconnaître les signes d'un comportement qui manque d'assurance
- Trouver les moyens de remédier aux signes d'un comportement manquant d'assurance
- Adopter un comportement confiant et affirmé

*Données de référence

Le développement des femmes repose sur les étapes progressives de la compréhension de leur situation présente. Cela inclut la reconnaissance de leur manque de confiance en elles mêmes, qui se traduit dans leur comportement et ensuite l'élaboration d'un processus de développement de la confiance en soi, l'affirmation de soi, de son autonomisation, ceci en particulier dans leur lieu de travail.

On entend par *Assurance de soi* :

- ✚ Un état d'esprit qui connaît clairement les objectifs que l'on se fixe, en utilisant la stratégie appropriée pour la réalisation de ces objectifs
- ✚ Un état d'esprit basé sur une grande estime de soi et une grande confiance en soi
- ✚ Un état d'esprit exprimé par une grande affirmation dans la façon de se comporter

*Ce qui empêche la femme d'avoir une confiance en soi :

- ❖ Les attentes de la société : le sexisme et le patriarcat
- ❖ L'expérience d'un échec face à une situation d'oppression résultant en un manque de confiance
- ❖ Crainte de faire l'objet de victimisation ou d'une intimidation
- ❖ Crainte de représailles et des remontrances
- ❖ Fatalisme : « j'ai appris à m'y habituer, ca ne me fais plus rien... »
- ❖ Capacités communicatives insuffisantes : « Je n'arrive pas à trouver les mots »

***Comment les femmes expriment leur subordination et leur manque d'assurance ?**

a) Langage corporel

- En évitant de regarder l'audience, en baissant les yeux
- En se penchant en avant, la tête baissée
- En gardant les bras continuellement collés au corps
- En ayant un corps rigide et tendu
- En souriant trop souvent

b) Relations humaines

- En s'occupant d'abord des autres
- En accourant pour aider ou servir les autres
- En se dénigrant plutôt que se mettre en valeur

c) Style de communication

Pourquoi les femmes n'arrivent pas à se faire écouter par les hommes ?

- Des stéréotypes qu'elles ont des capacités intellectuelles inférieures aux hommes et qu'elles font plus appel à leur état émotionnel en prenant des décisions
- Un statut inférieur : ce n'est pas ce qui est dit qui importe mais par qui il est dit
- Non pas le contenu mais la manière dont on le présente : le ton et le volume de la voix, le choix des mots et des questions
- Comportement cherchant à éviter le conflit

Note pour l'animateur

Comme tout autre groupe victime d'oppression, les femmes adoptent des comportements spécifiques reflétant un manque d'assurance. Cela se manifeste particulièrement au niveau de leurs communications verbales et de leur langage corporel. C'est important que les femmes disposent de cette information pour enclencher un changement de comportement et gagner de l'assurance

COMMENT GAGNER UNE CONFIANCE EN SOI

✚ Faites une préparation avant toute prise de parole :

- Soyez au courant de tous les faits
- Préparez à l'avance des contre-arguments
- Soyez concise et terminez jusqu'au bout ce que vous avez à dire
- Répétez votre présentation seule ou devant des amis
- Ayez un langage corporel qui exprime la confiance en soi
 - a) Contact avec des yeux pour établir l'égalité
 - b) Même niveau, position assise ou debout
 - c) Mains tranquilles (tenez quelques choses entre les mains)

Toujours se souvenir de la **charte de la confiance** en soi :

La Charte de la confiance en soi

J'ai le droit :

- ✓ d'être traité/ traitée avec respect et dignité en tant qu'être humain capable et égal aux autres
- ✓ d'être écoutée et d'être prise au sérieux
- ✓ d'avoir des sentiments et mes opinions personnelles
- ✓ d'exprimer ce que je sens et ce que je pense
- ✓ de déterminer mes priorités personnelles et prendre moi-même mes décisions
- ✓ de dire OUI ou NON en mon nom
- ✓ de changer d'avis sans avoir à me sentir ridicule
- ✓ de dire ce dont j'ai besoin et de demander ce que je veux
- ✓ d'avoir des besoins aussi importants que ceux des autres
- ✓ de traiter avec les autres sans pour autant avoir à dépendre de leur approbation sur quoi que ce soit
- ✓ de refuser des sollicitations sans avoir à me sentir coupable ou égoïste
- ✓ de faire des erreurs...et de les assumer
- ✓ de demander des informations et de dire que je ne comprends pas
- ✓ D'être traité/ traitée de manière égale et équitable par rapport aux autres devant la loi.

ACTIVITES :

Afin d'exercer les comportements montrant de l'assurance en soi et étudier les comportements à éviter, un jeu de rôle est proposé : les participant-e-s sont répartis en groupe de 5 à 6 personnes et chacun des groupes doit avoir son tour.



Etape A

Dans chaque groupe, 2 participantes ont un rôle à jouer ; les autres observent le comportement et le langage des deux actrices et donneront leurs commentaires à la fin. Chaque groupe se concentre sur un seul scénario.

La participante A joue le rôle de la personne sûre d'elle ; la participante B joue le rôle d'une personne qui manque de confiance en elle. Ensuite, changer de rôles et les actrices : B a de la confiance en elle ; A n'en a pas.

Scénarii 1 : Discutant sur la base de sa compétence et ses accomplissements, A demande une augmentation de salaire de son chef B.

Scénarii 2 : La cliente A porte plainte au mécanicien d'un garage au sujet d'une réparation qu'il a très mal faite à sa voiture

Scénarii 3 : Madame A fait une collecte dans la rue pour un orphelinat. Elle demande une donation de Noël à une passante riche



Etape B

Chaque groupe établit une charte des droits à la confiance en soi. Cette charte doit énoncer clairement : « J'ai le droit de... »



Etape C

En plénière, les participantes parlent de leur expérience du jeu de rôle (Etape A). Ensuite, la charte des droits à la confiance en soi leur est présentée et les participantes ajoutent des droits qu'elles ont identifiés dans leur charte et qui leur paraissent importants.

III- Participation politique : Quelques stratégies de campagne électorale

*Données de référence

La campagne électorale est une partie essentielle pour tous ceux et celles désireux/euses de se comporter candidat-e pour communiquer avec le public, l'électorat dans le but de se garantir l'obtention de leurs voix. Le programme d'une campagne englobe divers aspects incluant les activités de portée publique, la préparation des manifestes, l'approche porte à porte, les relations avec les médias et la communication avec le public. Plusieurs éléments doivent être connus des candidat-e-s aux consultations électorales, à savoir :

- a) Quels sont les différents types d'élection qui existent à Madagascar ?
- b) Qu'est ce qui incite les électeurs à voter pour tel ou tel candidat ?
- c) Quels sont les institutions, les groupes ou les personnes qui sont impliquées dans les affaires électorales ?
- d) Quelles sont les démarches à suivre pour les électeurs afin de pouvoir exprimer leur voix lors d'une élection ?

➤ Un(e) candidat-e doit maîtriser trois grandes phases du processus électoral afin de pouvoir espérer gagner une élection :

- 1- De la période pré-électorale
- 2- Le Jour J autrement dit le Jour des élections
- 3- De la période post-électorale

➤ Une campagne électorale se construit autour d'opportunités qui, à condition d'être exploitées de façon optimale, n'exigent pas forcément beaucoup d'argent.

⇒ Les trois volets d'une campagne électorale :

1. Etudier l'environnement

Deux points doivent être ici étudiés. D'abord, Il faut obtenir des informations sur les électeurs potentiels concernant leurs âges, sexes, leurs aspirations, leurs préoccupations. Ensuite, il faut collecter les informations sur le processus électoral tel que stipulé dans le code électoral (exemple : bureau de vote, durée de la campagne électorale, délégués des candidats, etc...)

2. Observation des autres candidats

Les candidats doivent « connaître » leurs adversaires. Pour cela, les candidats et leurs équipes de campagnes peuvent lire les programmes de leurs adversaires, évaluer les campagnes électorales de ces derniers et déterminer leur propre position en fonction des informations qu'ils en ont obtenues.

3. Faire une Gestion stratégique

Une gestion stratégique constitue la base d'une campagne efficace qui exige une recherche approfondie et une analyse minutieuse de l'environnement dans lequel l'élection va se dérouler.

4. Planifier :

Une campagne électorale se prépare et ne s'improvise point. Quelle que soit la dimension de la campagne, elle doit toujours considérer **les principes de bases suivants** :



Chercher le soutien à apporter à la campagne

Un candidat a besoin de soutien dans la mise en place d'une campagne efficace. Il est donc important de constituer un comité de soutien. Ce comité regroupera, entre autres, des bénévoles ainsi que des employés rémunérés. En cas de grandes contraintes budgétaires, il se peut que les candidats aient à compter sur les bénévoles, ce qui peut limiter la taille de la campagne qui se fera alors en fonction du nombre des bénévoles et du temps qui leur est disponible.



Estimation du budget

Évaluez le coût de la campagne. Les soutiens peuvent être d'ordre financier, humain, matériel etc. Le coût couvrira entre autres l'impression des manifestes ou programmes électoraux, la publicité (sur papier, électronique et les séquences ou radiophoniques), les voyages et ou/déplacements même au sein de la circonscription électorale, etc. Une fois, l'estimation du coût de la campagne effectué, il faut identifier l'écart entre les ressources disponibles et les ressources nécessaires, et voir les éventuelles manières d'assurer les charges supplémentaires.



Préciser le timing des activités

Il s'agit des activités prévues dans le temps qui leur sera alloué. Ce volet inclura l'organisation et le déroulement des réunions préparatoires, la préparation des communications médiatiques, la tenue des réunions publiques, le porte à porte, etc....



Identifier le Public cible

Identifier le public cible et faire un réajustement de la campagne en fonction de ce paramètre. Si l'audience est constituée de nouveaux électeurs, il faut s'assurer que le message réponde à leurs besoins et préoccupations. Il faut adopter une approche différente lorsqu'on a affaire à des électeurs d'un certain âge dont les préoccupations concernent les soins médicaux. Les préoccupations des jeunes concernent l'emploi et celles de la famille la scolarisation et le logement.



Ne pas ignorer de faire la Publicité

Choisissez les supports de publicité appropriés. Etudiez le moyen le plus efficace pour la transmission du message. Il faut transmettre un message clair et concis. Soulignez les points importants. Pensez à qui va lire ou entendre l'information, les niveaux d'éducation, les groupes d'âge. Les images et diagrammes sont importants.

ACTIVITE:



Etape A

Demandez aux participants de penser aux expériences qu'elles ont eu des campagnes électorales, en tant qu'électeurs, et d'en identifier deux aspects positifs et deux aspects négatifs.

Notez les réponses sur le flipchart en le divisant en deux colonnes avec les rubriques NEGATIF – POSITIF et inscrivez-y les contributions des participantes.



Etape B

En partant des idées recueillies lors de l'étape A, faire examiner par les participantes l'information ainsi recueillie. Développez les idées, discutez en et apportez y une clarification si nécessaire.

A la fin de l'exercice, rappelez aux participants qu'ils doivent être polis, ouverts aux idées et aux suggestions, maintenir leurs intégrités, faire attention à leur apparence et soigner leur image, êtres attentives à ce que disent les électeurs et supporters potentiels.



Bien utiliser les médias

***Données de référence**

Pour les femmes et les hommes qui veulent enclencher leur participation politique et publique, les médias jouent un atout important mais peuvent aussi devenir un ennemi dangereux. Utilisés intelligemment, ils forment un vecteur pouvant faciliter le message politique au public. Il est dans ce cas primordial que les intéressés communiquent avec efficacité et travaillent de manière à entretenir une relation amicale avec les journalistes.

⇒ Pour cette activité, les participantes auront à se familiariser avec le rôle que les médias jouent au cours d'une campagne électorale, elle y va de même de la façon dont elles vont pouvoir tirer davantage de l'interaction avec les medias en cours de campagne.

Quelques conseils pratiques

- Soyez innovateurs/trices : c'est-à-dire engager les médias en les invitant à des manifestations tels que vos « meeting » et en donnant des conférences de presse
- Réagissez promptement à des questions soulevées dans les médias
- Lorsque les médias vous contactent pour des commentaires, tenez-vous disponible et soyez concis, instructif, informé et clair.

ACTIVITE :



Etape A

- Demandez aux participantes de travailler par groupes de deux, donnez à chaque paire un article de journal sur un personnage politique. Demandez à chaque paire de lire l'article en entier et de noter leurs remarques. Comment voient-elles le personnage politique, négativement ou positivement ?



Etape B

- Demandez ensuite les réactions des autres paires. Faites faire aux participantes l'examen des informations contenues dans les données de référence tout en soulignant les points essentiels relatifs à l'interaction avec les médias.

Note pour l'animateur :

Afin d'animer cette activité, la formatrice doit être au courant des pratiques locales qui se font en ce qui concerne les relations des acteurs politiques avec les médias. Elle devra aussi connaître les organes de presse qui existent dans le pays et leurs branches s'il y en a au niveau local pour mieux orienter les participants

Chapitre v : Passation des Techniques d'apprentissage et de sensibilisation

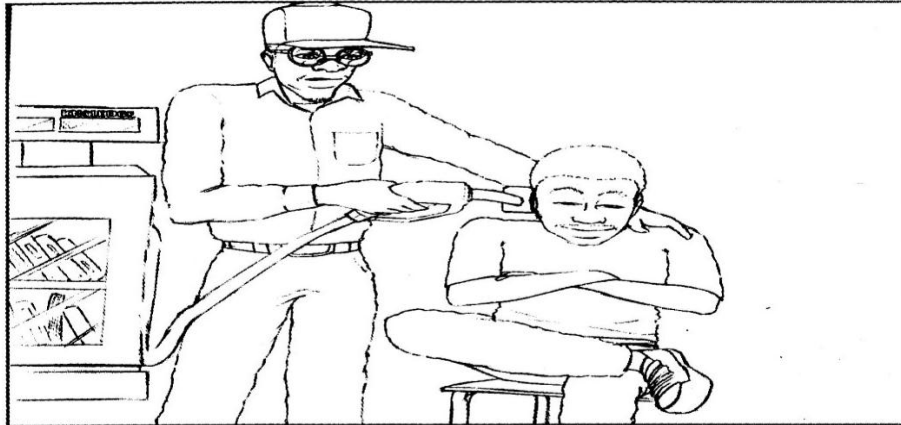


Le développement de savoir, de savoir-faire, des attitudes communes et des valeurs sont des éléments cruciaux à la base de la démocratie, de la participation citoyenne égale entre l'homme et la femme, fondée sur le respect des droits dans la société. En fait, les techniques d'apprentissage devraient être interactives, participatives et ouvertes en même temps.

Les méthodologies et techniques d'apprentissage qui traitent les individus comme s'ils n'étaient rien de plus que des sacs vides en attendant d'être remplis sont contre les principes d'apprentissage pour un changement de comportement. Leur dire ce qu'ils doivent savoir ne leur apporte aucun pouvoir et les incite sûrement à la passivité. Faire du formateur le responsable de l'apprentissage et la source du pouvoir tend à résulter sur la dépendance, l'apathie et finalement de la démotivation de celui et celle qu'on forme. Il faut à tout prix éviter de rendre les participants et les personnes formées passifs en déposant un savoir pré-sélectionné dans leurs esprits. C'est la raison pour laquelle, le formateur doit privilégier l'approche participative afin de permettre aux participants de confronter leurs expériences avec les concepts présentés par le formateur, sinon ils n'auront pas le temps de savoir et d'accepter le pourquoi du changement de comportement que l'on attend d'eux par rapport à une réalité donnée comme l'égalité de genre. Les images ci-dessous qui illustrent l'approche de l'apprentissage par « station de l'oppressé » relatent bien la situation précédemment décrite.

(Photo d'illustration « Pédagogie de l'oppressé », Paolo Freire, 1970).

Ceci...



conduit à cela...



Note pour le formateur

L'apprentissage peut être une expérience libératrice, humanisante et porteuse de pouvoir de transformation. L'apprentissage fonctionne soit comme un instrument qui est utilisé pour faciliter l'intégration des générations jeunes à la logique du système actuel et apporte une certaine conformité, ou bien cela devient la pratique de la liberté, les moyens par lesquels les hommes et les femmes affrontent la réalité de manière critique et découvrent comment ils peuvent participer à la transformation de leur univers.

Comment les participant-e-s « adultes » développent leurs savoirs ?

Le développement de la connaissance, du savoir et du savoir-faire n'est pas un processus simple et linéaire consistant à transmettre et à recevoir des informations. Il faut s'assurer que les apprenants acquièrent les connaissances qui mènent à un changement dans les comportements, les attitudes ou les valeurs.

Chaque apprenant a un style d'apprentissage différent. Les styles de sensibilisation et d'animation devraient prendre en compte ces différents styles d'apprentissage et s'assurer que tous les apprenants sont pris en considération et que leurs besoins sont pris en compte dans le processus d'animation.

Nous pouvons identifier quatre étapes dans le processus d'apprentissage, notamment :

- ✓ L'expérience concrète
- ✓ Les observations et les réflexions
- ✓ La formulation de concepts abstraits et la généralisation
- ✓ Tester les implications des concepts dans de nouvelles situations

Tout formateur doit se souvenir que l'apprenant dispose d'une expérience concrète. Ainsi, l'apprenant pense à cette expérience et essaye ensuite d'intégrer celle-ci dans sa propre structure de connaissances. L'apprenant teste alors la « théorie » et celle-ci devient une nouvelle manière de se comporter. Un nouveau comportement suscitera de nouvelles expériences concrètes, et c'est ainsi que le cycle d'apprentissage se poursuit.

Pour réussir le processus d'apprentissage, le formateur doit montrer des expériences concrètes à l'apprenant. Suivant un certain nombre d'exercices permettant aux participants d'être exposés à des expériences concrètes :

- Simulations/ Jeux
- Vidéos/ films
- Lectures
- Jeux de rôles
- Travail de terrain

Ensuite, le formateur doit donner à l'apprenant l'opportunité de penser à l'expérience qui vient d'être faite. Les techniques pour cette étape peuvent varier :

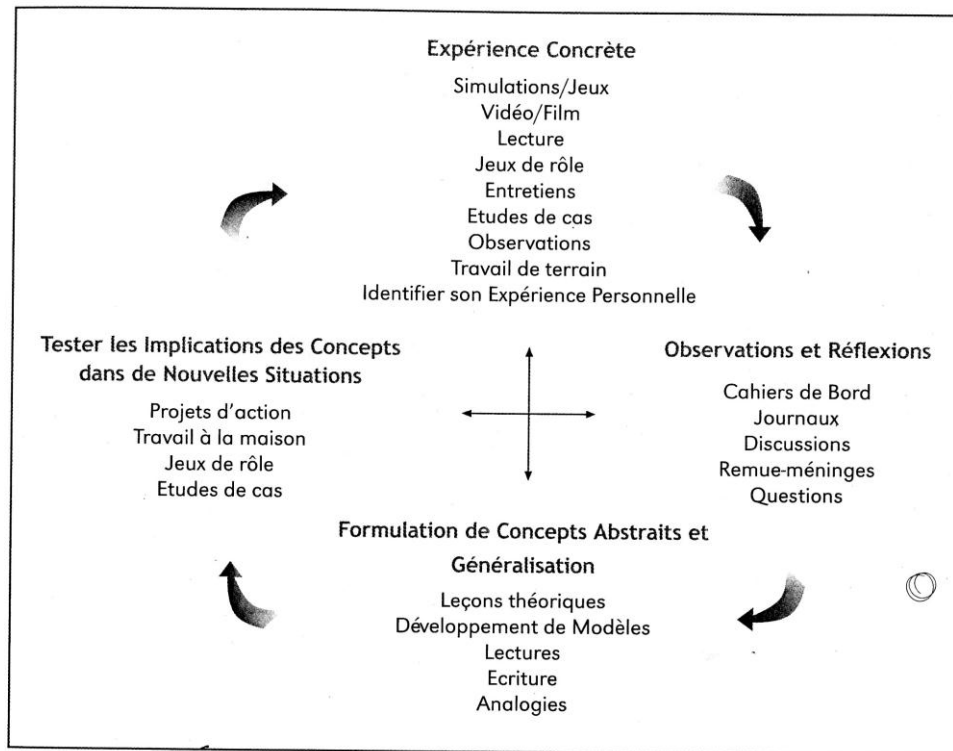
- ✎ Utilisation des Journaux
- ✎ Remue-méninges (ou brainstorming)
- ✎ Discussions et questions

Après cela, l'apprenant doit être en mesure de formuler la « théorie » de son propre expérience. Dans ce cas, le formateur pourra utiliser les leçons théoriques, la construction des modèles, la lecture, pour l'aider.

Enfin pour qu'apparaisse un changement de comportement ou d'attitude (en particulier vers la promotion de l'égalité des genres), l'apprenant doit mettre à l'épreuve sa nouvelle théorie. Pour cela, il pourra utiliser les opportunités suivantes :

- Etudes de cas
- Et surtout faire des « PROJETS D' ACTIONS »

(Photo illustration: "Designing Social Justice education" Courses 1, 1997, p.57).



Source : p. 57, *Designing Social Justice Education Courses 1, 1997*

Etre Animateur d'une session de formation/ Sensibilisation :

Les challenges propres à l'apprentissage fondé sur l'expérience et les problèmes particuliers spécifiques aux apprenants signifient que plusieurs choses sont attendues de la part d'un animateur d'apprentissage, à savoir :

- ✎ **Avoir la dignité-** l'animateur est la première personne à avoir des défauts, des imperfections, des sentiments et des besoins. Son engagement vis-à-vis des participants devrait transparaître une bonne compréhension de ces caractères humains à tous ; il devrait se baser sur le respect mutuel, l'égalité et la dignité
- ✎ **Etre un Leader-** l'animateur guide et gère le processus d'apprentissage, il montre l'exemple et détermine le rythme en ayant souvent à prendre la tête, à penser, à agir, interpréter, donner du sens, apporter une structure et finalement endosser la responsabilité du programme et du processus d'apprentissage
- ✎ **Avoir le Pouvoir-** Les animateurs ont un certain pouvoir sur le groupe car ils sont responsables du programme d'apprentissage. Ce pouvoir pourrait être utilisé de manière constructive et juste. Il est nécessaire de reconnaître la vulnérabilité des participants. Ils devraient toujours être reçus avec compassion et sympathie. L'animateur devrait toujours être conscient du fait que l'objectif final de ce processus est de donner du pouvoir aux participants pour transformer les choses qui freinent le développement de la société dans laquelle on vit, à l'instar des stéréotypes.
- ✎ **Etre un Médiateur-** l'animateur est le lien entre l'activité, l'objectif d'apprentissage et le participant. En discutant, en incitant et en travaillant avec le groupe, il crée les liens entre une expérience et une autre, développant les significations et les connaissances. Dans ce rôle, l'animateur pourrait être l'arbitre entre différentes opinions et points de vue, et il se peut qu'il ait à intervenir dans un processus d'apprentissage afin d'assurer que les participants atteignent les objectifs voulus.

Voici en général les qualités d'un bon animateur :

Un animateur ou une animatrice est...

- Sensible (politiquement et socialement)
- Conscient de lui-même
- Authentique
- Ponctuel
- Chaleureux
- A les pieds sur terre
- Plein de ressources
- Centré
- Motivé
- Professionnel
- Enthousiaste
- Flexible
- Organisé
- Pratique
- Drôle et joueur
- Ouvert d'esprit
- Créatif
- Parfois redondant
- Transparent et responsable



ASTUCES DE MISE EN ROUTE DU PROGRAMME

La manière dont le formateur débute le programme déterminera le reste du programme en termes de passation de message, d'atteinte des objectifs et de l'ambiance générale de la session de formation et/ou d'animation. Ceci étant, passez successivement les étapes suivantes :

- ⇒ Accueillez les participants et présentez vous
- ⇒ Eclaircissez le programme et les objectifs du programme
- ⇒ Partager les attentes individuelles de cet apprentissage (éclaircissez les attentes pouvant être satisfaites par la session
- ⇒ Etablissez des normes de groupes (ces normes doivent être acceptées par tout le monde et affichées)
- ⇒ Faut se mettre d'accord sur les détails du programme comme les horaires, les pauses, etc. (le programme doit être affiché)

ASTUCES POUR LE DEROULEMENT DU PROGRAMME

Après l'introduction et les règles de commencement d'usage, le formateur entrera dans le fond de la mise en œuvre du programme. Désormais, il suivra les indications inscrites dans le guide de formation aussi bien en termes de contenu que du processus d'apprentissage lui-même.

S'il existe une chose à privilégier pendant cette grande étape c'est l'utilisation des travaux de groupes. Ces derniers sont le reflet de l'aspect et la manifestation démocratique de tout processus d'apprentissage. Ils permettent aux participants non seulement de créer une dynamique d'apprentissage positif en créant des liens entre les apprenants, mais aussi ils permettent d'emprunter le chemin vers un changement de comportement beaucoup plus rapide comparé à un apprentissage individuel, de par justement son caractère de groupe. Toutefois, il faut savoir utiliser aussi bien la taille du groupe et méthodes utilisées.

Note pour l'animateur

Dans le cadre de la conduite des sessions de formations que vous allez mener sur terrains, vous allez être confrontés à un groupe de 20 à 30 personnes. Dans ce cas, prenez soin d'instaurer un bon climat d'esprit de communauté en plus de passation des modules. Il est aussi important de créer des groupes plus petits par moments pour simplifier les moments consacrés à la discussion

PROCESSUS DE CLOTURE DE L'ANIMATION/ SENSIBILISATION

Lorsque le processus touche à sa fin, les membres (participants et animateurs) se rassemblent pour passer en revue le fruit de leur apprentissage, pour évaluer le processus ainsi que pour se préparer à apporter des changements dans la société :

✎ **Régalez les incertitudes et les questions en suspens**

✎ **Réfléchissez sur le processus et faites en une évaluation**

✎ **Affirmez l'apprentissage et s'assurer que les apprenants passent à l'action**

✎ **Évaluation et planification de l'action:**

⇒ **a.** Indiquer cinq nouvelles choses apprises pendant ce cours.

⇒ **b.** Comment allez-vous utiliser ces nouvelles connaissances dans le futur?

⇒ **c.** Comment est-ce que cet atelier aurait pu être amélioré ?

⇒ **d.** Est-ce que les ateliers se sont bien déroulés ? Pourquoi ?

(Extrait de Guiding Principles of Community Mobilization: Principles of Community Mobilization Series Staff Skills Building Raising Voices, 2009)

✎ **Quels sont les aspects de cet atelier qui ne fonctionnaient pas? Qu'auriez-vous changé ?**

✎ **Organisez-vous pour rester en contact, organisez un suivi**

✎ **Dites au revoir**

ANNEXES

(Quelques faits relatifs à la problématique de genre
à Madagascar et en Afrique)

Gender Equality

Le mariage traditionnel malgache

Un proverbe malagasy dit : « anambadiam-konamana, iteraha-hodimby », (On se marie pour avoir un compagnon ou une compagne d'une part, et des enfants pour succéder d'autre part).

Cette idée est la base de la notion du mariage dans la société malagasy et si l'une de ces conditions préalables évoquées n'est pas remplie, les liens sont rompus. Il va sans dire que chacun attend d'une union la naissance d'un ou de plusieurs enfants devant perpétuer la lignée familiale avec une préférence affichée pour les garçons qui succèdent à leur père et qui ont le devoir de veiller sur le patrimoine familial. L'absence d'enfant dans un ménage le fragilise et dans ce cas, la femme étant considérée comme l'unique responsable de la stérilité du couple, la seule issue à une telle union est la séparation, consentie de façon mutuelle, ce qui permet à la femme répudiée de jouir de ses droits c'est-à-dire la récupération du tiers des biens acquis par le couple durant leur vie commune. Pour mettre de l'ordre dans cette institution, le roi Andrianampoinimerina a fixé une règle en déclarant que le mariage n'est pas attaché par un nœud serré mais par un nœud coulant ce qui revient à dire qu'on peut le défaire à tout moment, s'il y a mésentente au sein du couple. Andrianampoinimerina a également interdit toute violence sur la personne désireuse de quitter le domicile conjugal pour retourner chez ses parents car certains maris, ne pouvant tolérer l'échec de leur mariage, portaient la main sur leurs épouses en leur cassant les dents ou en leur crevant un œil. Quand bien même l'idéal est de considérer le mariage comme le plumage d'un poulet qui ne s'en sépare de ce dernier qu'à la mort, selon un proverbe bien connu, le mariage est aussi comparé au marché, si on ne s'entend pas, chacun reprend sa route.

Madagascar compte de nombreux illettrés et beaucoup de parents négligent de faire enregistrer la naissance de leurs enfants au bureau de l'état civil : le résultat est que faute d'acte de naissance, surtout dans les zones rurales enclavées, il est difficile de connaître l'âge, même approximatif d'un enfant, si bien qu'aux yeux des parents quand une fillette est pubère, elle peut se marier. Or, la question de la morphologie joue car la puberté des filles est plus précoce dans les régions chaudes de Madagascar que dans le centre du pays, d'où l'existence de fillettes âgées de treize ou quatorze ans, en état de grossesse, et qui vont allonger la liste morbide des jeunes mères mourant pendant ou après leur accouchement.

Dans beaucoup de régions aussi existe une coutume qui veut qu'une jeune fille dispose librement de son corps dès qu'elle atteint sa puberté et c'est même avec l'aide de ses parents qu'elle s'installe dans une maison, à elle seule, où elle reçoit ses soupirants. Toutefois, cette cohabitation entre deux jeunes gens n'est acceptée qu'à condition que le jeune homme offre une ou deux têtes de zébus au futur beau-père. Une telle pratique donne lieu souvent à une sorte d'exploitation des jeunes filles, car beaucoup de pères n'hésitent pas à en faire un objet d'échange en les retirant de leur domicile conjugal quand les compagnons de leurs filles ne se montrent pas généreux pour les donner à d'autres prétendants, au portefeuille plus volumineux. Certes, ces pères de famille trouvent leur compte dans cette pratique en devenant propriétaires d'un certain nombre de zébus, au fur et à mesure de ces différentes opérations mais quid de sa progéniture reléguée au rang de simple marchandise ? C'est également en tant qu'objet de troc que les jeunes filles du sud de Madagascar se rendent au marché hebdomadaire de leur localité pour alimenter les « tsenan'ampela » (le marché aux filles), avec l'aval des parents et de toute la société en vendant leurs charmes aux plus offrants, tout naturellement car elles ne font que suivre une coutume établie.⁷

Lalao, femme pêcheur par choix

Tandis que la ville de Farafangana, sur la côte sud-est de Madagascar, dort profondément, au village des pêcheurs d'Amboanio, à proximité, les femmes ont quitté leurs cases depuis une heure du matin. Elles sont trente, armées de petits paniers et de filets, bravant l'eau glaciale et les vagues pour pêcher des bichiques, petits poissons qu'elles vendront sur le marché.

Lalao Florine fait partie de ce groupe. Depuis plusieurs années, elle élève seule ses trois enfants, comme la plupart des femmes de la région. Dans cette partie de la Grande Ile, les traditions ont la vie dure. Les lois sociales ne permettent pas aux femmes d'hériter des terres de leurs parents, ce qui oblige les femmes à se battre pour leur survie.

Aujourd'hui cependant, la survie de Lalao et de sa famille ne dépend plus de ces pêches nocturnes. « Il y a encore un an, je quittais mes enfants en plein sommeil en espérant rentrer avant leur réveil » raconte-t-elle. « Aujourd'hui, je ne vais en mer que lorsque je le souhaite. »

⁷ « Le mariage traditionnel malgache », Zanaky Lokaro, <http://www.zanaky-lokaro.org/page-859548.html>

En effet, depuis un an, Lalao fait partie d'une association de femmes qui lui a permis de diversifier ses revenus. Elle fume désormais le poisson et le revend aux hôtels locaux à un prix plus élevé. Lalao va même jusqu'à prendre des commandes sur les futures captures, versant ses recettes sur un compte épargne.

Depuis qu'elle a accru ses revenus, ses enfants mangent trois fois par jour et ont repris l'école de façon régulière. J'essaie de sensibiliser au mieux mes amies pêcheurs pour qu'elles puissent aussi améliorer leur situation, même si ce n'est pas toujours facile » dit-elle.⁸

Leadership

La femme africaine est l'avenir du continent

<p>Quand Eva Monique Ravaloriaka s'exprime, elle le fait d'une voix claire et posée, qui masque en réalité une détermination sans faille. C'est d'ailleurs contre l'avis de son mari et de ses deux filles, et seulement encouragée par son fils âgé alors de 13 ans, qu'elle a décidé, fin 2007, de se présenter à l'élection municipale de sa commune de Manjakandriana, ville de 25 000 habitants située à une cinquantaine de kilomètres d'Antananarivo, la capitale malgache. Même si elle concède aujourd'hui qu'il lui a fallu une nuit de réflexion pour s'engager en politique, cette enseignante qui a reçu une formation d'ingénieur agronome n'a jamais dévié, depuis, de sa trajectoire. « Tu</p>	<p>J'ai donc organisé des rencontres avec des juristes pour donner des formations car les violences faites aux femmes restent un réel problème dans notre pays. » A la mairie, elle a également reçu des couples pour tenir le rôle de conseillère et de conciliatrice ; tant et si bien que, sous sa gouvernance, les violences conjugales ont considérablement diminué. Les recours devant les tribunaux baissant eux-mêmes de 90%. Pour autant, Eva Monique n'a pas concentré son action de maire sur la seule évolution du statut civil des femmes. Avec ses 33 conseillers municipaux, elle s'est également attelée à moderniser Manjakandriana, qui vient juste de passer du statut de commune rurale à celui de commune urbaine, un changement qui va</p>
--	--

⁸ 2012, "Lalao, femme pêcheur par choix », PNUD, http://www.undp.org/content/madagascar/fr/home/ourwork/womenempowerment/successstories/Sample_Success_Story_1/

<p>dois rester chez toi t'occuper de ta famille. Tu es juste une poule qui chante », ne manquèrent pas de lui lancer ses trois adversaires pour la mairie, tous des hommes. « Alors, je leur ai répondu : n'oubliez pas que vous n'arriverez pas à avoir des oeufs sans les poules ! » C'est grâce, entre autres, à ce sens de la répartie qu'Eva Monique a été élue en janvier 2008 à la mairie de Manjakandriana. C'était une victoire inattendue dans un pays qui compte 1 550 communes dont seulement soixante sont dirigées par une femme. « On ne considère pas les femmes à Madagascar alors qu'il y a des intellectuelles qui ont leur compétence et leur savoir-faire », déplore-t-elle. « En général, reprend-elle, les femmes arrivent à mieux comprendre la société car ce sont elles qui s'occupent de la famille et du social ». « Alors, poursuit-elle, il ne faut plus que les femmes restent spectateurs mais qu'elles deviennent des vrais acteurs du développement du pays et du développement local ». Des mots, « spectateurs » et « acteurs », qu'elle emploie volontairement au masculin, comme pour mieux appuyer son propos dans un pays resté très patriarcal, où les femmes sont réduites aux tâches ménagères ou subalternes et où elles n'ont encore que peu</p>	<p>notamment lui permettre d'obtenir plus de crédits du ministère de la Décentralisation, l'un des rares portefeuilles malgaches - c'est un hasard - à être détenu par une femme, Ruffine Tsiranana. Le budget annuel de la commune, évalué à 200 millions d'ariary (environ 68 000 euros), devrait donc augmenter et lui permettre d'améliorer encore les infrastructures. Alors que la communauté avait des dettes à son arrivée, elle a réussi durant ses quatre ans d'exercice à améliorer les routes et les ruelles, à faire construire des escaliers dans les quartiers escarpés, à installer des bornes-fontaines, mais aussi à faire bâtir une école et à rénover le grand marché. Bonne gestionnaire, Eva Monique va se représenter à la mairie l'an prochain mais elle veut faire plus. Armée parfois d'un mégaphone, elle répand la bonne parole dans les communes avoisinantes dans le but d'inciter d'autres femmes à prendre son exemple, à s'impliquer dans la vie publique et à tous les niveaux, lors d'une année 2013 qui sera marquée par des élections municipales et législatives à Madagascar. « La femme africaine est l'avenir du continent », se plaît à rappeler Madame le maire qui a reçu l'an dernier le prix Harubuntu, remis chaque année par l'ONG belge Echoes</p>
---	---

<p>d'accès à l'éducation.</p> <p>Dans sa commune essentiellement rurale, qui s'étend sur 71 km² et se compose essentiellement de hameaux, Eva Monique s'est beaucoup employée à faire changer les mentalités. « Dans les campagnes, dit-elle, les femmes ne connaissent pas leurs droits.</p>	<p>Communication. Un prix qui récompense les candidats ayant fait preuve de créativité et d'adaptabilité en Afrique, dans des contextes souvent difficiles.⁹</p>
--	---

Maritsara, l'héroïne d'une croisade contre la pauvreté et les préjugés sociaux

La situation des femmes est critique dans la Région Atsimo Atsinanana. Elles y élèvent souvent seules leurs enfants. Acceptés par la coutume, concubinage et polygamie favorisent l'abandon des familles. Sans engagement légal, les hommes peuvent quitter leurs ménages sans aucune obligation, même alimentaire. La tradition leur refuse également le droit à l'héritage foncier des parents. La majorité, analphabètes, avec beaucoup d'enfants à charge, sont sans terre et sans ressources.

Pour survivre, elles se contentent de riziculture traditionnelle sur des terres empruntées, contre 50% de récolte. Pour les charges de production, elles recourent aux usuriers, remboursés au double à cause des taux d'intérêt prohibitifs. Menaces permanentes, inondations et cyclones empirent parfois la situation en détruisant les cultures.

Les femmes de la commune d'Atsimo Atsinanana ont participé à une formation, qui fait partie d'un Projet mené par une Organisation Humanitaire, pour formuler la vision du développement à laquelle elles aspiraient.

L'Union des groupements féminins de Vohilengo, suivie de celles de six autres communes, ont lancé la sensibilisation sur l'Épargne/crédit.

Elles ont investi en première campagne dans l'achat/ revente de riz, de produits locaux, puis en collecte/ commercialisation des épices dans la suivante.

⁹ 4 décembre 2012, « La femme africaine est l'avenir du continent », Document 15, L'égalité de Filles/ Garçons, hommes/Femmes à Madagascar, PDF document.

http://ae-fe-madagascar.histegeo.org/IMG/pdf/dossier_FG_HF_Madagascar_AeH.pdf

Aux 2^o et 3^o trimestres de 2011, les activités ont rapporté en moyenne à chaque femme des Unions : 420 000 Ariary de bénéfice (environ 210 USD).

De Vohilengo, une commune rurale enclavée dans le district de Farafangana, Maritsara, littéralement « Jolie Marie » émergea. Le riz de deux ares de terrain emprunté lui permettait juste deux mois d'autosubsistance.

Avec 4 co-villageoises et 90 femmes des communes environnantes, elle participa à une formation de ce Projet pour formuler la vision du développement à laquelle elles aspiraient.

Sortant d'une session sur les Droits des femmes, Maritsara déclara : « Nous savons maintenant ce que nous voulons ! Nous croyons n'avoir qu'obstacles et faiblesses, nous nous découvrons maintenant des forces ! »

400 femmes déterminées à s'exprimer se sont dès lors unies, pour le changement positif de leur destinée. Maritsara à leur tête sillonna 15 hameaux pour mobiliser les femmes. Dix huit associations naquirent.

Parallèlement, le Projet Autonomisation des Femmes œuvra à l'émergence de 70 groupements féminins similaires totalisant 2000 femmes. Des partenariats publics/privés les ouvrirent aux formations techniques, aux dotations en matériels, semences, engrais. Adhérent à l'approche promue par l'Organisation, les communes mirent à disposition 12,5 ha de terrains.

Devançant l'appui externe, Maritsara et les femmes organisèrent une kermesse, pour lever des fonds en Septembre 2010. Les recettes dépassèrent les espérances. Appuyé par cette Organisation, l'Union des groupements féminins de Vohilengo, suivie de celles de six autres communes, lança la sensibilisation sur l'Epargne/crédit. Echanges avec le Réseau local de micro-finance, montages de dossiers, déblocages des fonds s'enchaînèrent.

De ces ressources, elles investirent en première campagne dans l'achat/ revente de riz, de produits locaux, puis en collecte/ commercialisation des épices dans la suivante.

La superficie des rizières louées en Vary Hosy doubla pour chaque femme. 14,5 hectares cultivés font actuellement leur fierté. « Agneviavy! Aux femmes ! », clamèrent- elles en espérant une production triplée : six mois d'autosuffisance, contre deux, auparavant.

Pour la commercialisation, l'Organisation facilita leur participation à la XIII^{ème} édition de la Foire internationale de l'économie rurale de Madagascar ou FIER-MADA en Août 2011. Ceci leur permit le réseautage dans leurs filières d'activité, pour agrandir leur part de marché sur le miel, la vannerie, les épices.

Des conventions sont en cours d'élaboration avec des opérateurs nationaux. Sur les traces de Maritsara, les femmes évoluent progressivement en acteurs actifs dans la vie économique communale.

Aux 2^o et 3^o trimestres de 2011, les activités ont rapporté en moyenne à chaque femme des Unions : 420 000 Ariary de bénéfice (environ 210 USD).

Maritsara, notre femme leader, confia : « *Pour la première fois de notre existence, grâce à notre accès à la terre et aux activités génératrices de revenus, nous avons pu surpasser notre très bas niveau d'éducation et oublier nos craintes de l'influence des hommes sur notre destinée. Nous sommes fières d'être des femmes, nous ne rougissons plus devant nos enfants car nous sommes en mesure de leur offrir le meilleur des héritages : l'éducation !* »

Les résultats de Vohilengo montrent l'importance du leadership (en l'occurrence celui de Maritsara) dans la mobilisation communautaire et la capacité des femmes à s'assumer pleinement. Dans les initiatives de développement communautaire, il importe d'identifier les femmes leaders capables de mobiliser leurs paires pour impulser des changements transformationnels décisifs.¹⁰

Violence

Histoire d'Aïcha.

La femme regarde désolément dans l'espace, perdu pendant quelques secondes dans son petit royaume, avant que son esprit vagabonde vers la petite chambre pour nous raconter son histoire. Rencontrez Aïcha : Aïcha vit à Kibera , le plus grand bidonville informel en Afrique. . Comme beaucoup d'autres femmes qui vivent à Kibera , Aïcha a une histoire triste à dire , l'un de la violence et le désespoir. Son calvaire a commencé avec la violence post-électorale qui a dévasté Kenya en Janvier 2008 après les conflits qui ont surgi concernant le vainqueur de l'élection présidentielle en Décembre 2007. Kibera est l'un des zones les plus touchées de ces conflits tribaux à Nairobi et ailleurs dans le pays. Comme les maisons brûlées et le chaos s'ensuivit, beaucoup d'hommes se sont enfuis à la sécurité, laissant leurs femmes et d'autres

¹⁰ 2012, " Maritsara, l'héroïne d'une croisade contre la pauvreté et les préjugés sociaux »,PNUD
http://www.undp.org/content/madagascar/fr/home/ourwork/womenempowerment/successstories/Sample_Success_Story_2/

membres féminins de se débrouiller par eux-mêmes. Aisha était l'une des femmes laissées par leurs maris pendant le conflit postélectoral.

Elle a été violée une nuit alors que le chaos continué à détruire des maisons, et opposait voisins les uns contre les autres en raison de leurs différences ethniques. Les auteurs l'ont laissée dans un mauvais état, dans la douleur et le choc insupportable. Mais Aisha avait trop peur d'aller à l'hôpital après l'épreuve. Ses voisins ont dit à son mari qu'elle avait été violée à son retour à Kibera. Son mari a blâmé Aisha pour l'épreuve de viol, et lui reprochait « d'avoir abandonnée son corps. Il l'a ensuite abandonnée et laissé à se débrouiller seule.

En conséquence du viol extrêmement violent, elle avait été incapable de marcher, et a été rendu presque immobile dans sa jambe gauche. Les violeurs l'avaient également lui laissé avec une fistule obstétricale, qui est souvent le cas lorsque le viol est utilisé comme arme de guerre. A la suite de cette fistule, le passage de son urine et les matières fécales ne pouvait pas être contrôlée. Cela provoque souvent les femmes à être abandonnées et stigmatisées par leur mari et d'autres membres de la famille, ainsi que les voisins.

Après avoir été incapable de supporter la douleur atroce plus, Aisha a décidé d'aller à l'hôpital. Son calvaire était de s'aggraver. Elle avait déjà été ostracisée par ses voisins pour avoir été violée et pour la fistule. Comme elle attend les résultats des tests pour voir si elle était séropositive à la suite du viol, Aisha a rencontré un voisin à l'hôpital. Le voisin est allé et a dit à l'ensemble de la communauté où vivait Aisha qu'elle était séropositive, même si les résultats n'étaient pas encore connus. Malheureusement les résultats prouvent qu'Aisha était maintenant séropositive à la suite de l'épreuve de viol.

Aisha a dû faire face à toutes ces preuves toute seule. Ses enfants étaient morts du VIH qu'ils avaient contracté par leurs partenaires, et elle a été livrée à ses petits-enfants. Elle a également été un orphelin, et n'avait pas de famille à qui s'adresser pour obtenir un soutien. La famille de son mari l'avait abandonnée complètement. Son beau père est allé même plus loin en venant à Nairobi de son village, et lui a dit que ni elle ni son cadavre ne devrait jamais retourner au village, comme elle l'avait honte leur famille. Tous ses biens et sa dot, quelques têtes de bétail, ont également été prises loin d'elle. En désespoir de cause, et en sachant qu'elle ne peut pas survivre trop longtemps malgré la prise de médicaments anti-rétroviraux, Aisha converti au christianisme à l'islam. Lorsqu'on lui a demandé pourquoi elle faisait cela, elle lève les yeux et sourit en disant: «L'Islam prêche que la terre entière est pour l'humanité. Même si je meurs, en tant que

musulman, au moins je serai enterré quelque part. Aussi, je ne peux pas vraiment me permettre un cercueil. Au moins maintenant, en tant que musulman, j'ai la dignité d'être enterré comme tous les autres musulmans, dans un tissu blanc simple ».

À ce moment très bas, Aisha a été introduit à l'Institut pour le développement et les services de protection IDEWES, où elle a reçu une assistance médicale et des conseils pour surpasser les dures épreuves. Comme le temps passait, Aisha a été encouragé à prendre part à un groupe d'épargne et de prêts régimes avec d'autres femmes qui ont vécu des situations similaires et qui n'ont pas d'autres moyens d'assistance financière

... La plupart des membres du groupe gèrent leurs propres stands d'épicerie aujourd'hui, et visent à construire de plus grands magasins. Aujourd'hui Aicha dit : Je rêve du jour où je partirai Kibera, quand je vais avoir une petite boutique quelque part, et où les gens vont arrêter de me regarder et se moquer. Et je sais que ce jour viendra!¹¹

Histoire de Marie

Les choses sont tout à fait différentes dans la société traditionnelle où la violence contre les femmes est un sujet tabou. La seule disposition prise dans la société traditionnelle malgache pour les femmes victimes de violence est le droit de misitaka, ou à prendre de la distance.

" Cela signifie que la femme ne peut quitter le foyer si la situation est très mauvaise, et elle peut aller vivre ailleurs pendant un certain temps ".

Cependant, il n'y a pas de refuges pour femmes battues à Madagascar, les laissant avec peu d'options que revenir à la maison de leurs parents. " La famille va immédiatement faire pression sur elle pour revenir à son mari ".

Ces femmes prêtes à parler de leurs problèmes ont tendance à d'abord aller auprès du chef du fokontany ou quartier, qui est considéré comme le doyen du village. Le fokontany négociera ensuite au nom de la femme, souvent sans résultats.

La prochaine étape est la justice et la police, mais très peu de femmes en arriver là. " Pour poursuivre un mari, vous avez besoin d'un certificat médical. Cela coûte 6000 Ariary (US \$ 3) et de nombreuses femmes ne peuvent pas payer cela ».

¹¹ Reshma Khan, "CARE Kenya helps Gender Based Violence Survivors in Kibera Slums", Care Organization, <http://www.care.or.ke/index.php/carenews/2-uncategorised/74-gbvkiberastories>)

Marie, 36 ans, a été à travers tous ces canaux, sans résultats. Son mari de 14 ans, un garde de sécurité, devient violent toutes les deux semaines quand il reçoit son salaire et s'enivre. «Je suis retourné à ma famille à plusieurs reprises, " dit-elle. " Mais chaque fois que je retourne [à mon mari] , que les enfants ont besoin de vivre avec leur père , " a-t-elle dit. Marie, qui vend des légumes dans la rue, s'est plaint au fokontany et son mari a signé un contrat, promettant de ne pas la frapper plus, mais a maintenu l'accord seulement que pour deux mois. " Puis je suis allé à la police. Ils m'ont dit d'aller au tribunal et qu'ils le mettraient en prison immédiatement. Mais je ne veux pas le père de mes enfants d'être en prison à cause de moi », a-t-elle raconté. " Si il est en prison, qui va nous nourrir ? Et je crains les enfants me vont détester pour mettre leur père en prison.

"Le divorce est également hors de question, car Marie croit qu'elle n'aura pas d'endroit où vivre. "Je veux juste qu'il arrête de me frapper », dit-elle.

Maintenant, elle demande de l'aide au centre judiciaire où un juriste promet d'avoir un autre entretien avec le mari. «Je parle de la peine », a-t-elle dit.

«Je lui dire qu'il peut aller en prison pour cela, ou qu'il aura à payer. " Selon la loi malgache, les auteurs de violence domestique peuvent obtenir jusqu'à 10 ans de prison ou une amende de 1 million d'ariary (500 \$), mais ces lois sont rarement mises en œuvre, car rarement des femmes portent plainte.

«. Mais le problème est que très peu de femmes fait poursuivre les maris. Les femmes dépendent de leurs maris, surtout s'il ya des enfants. Il n'ya pas de protection sociale, donc la femme a peur que si le mari va en prison, elle ne sera pas en mesure de nourrir ses enfants plus longtemps “.¹²

12 December 13, 2013, "Madagascar: Small Steps in Madagascar's Fight Against Gender-Based Violence", IRIN humanitarian news and analysis, All Africa, <http://allafrica.com/stories/201312110815.html> -



Copyright 2014